

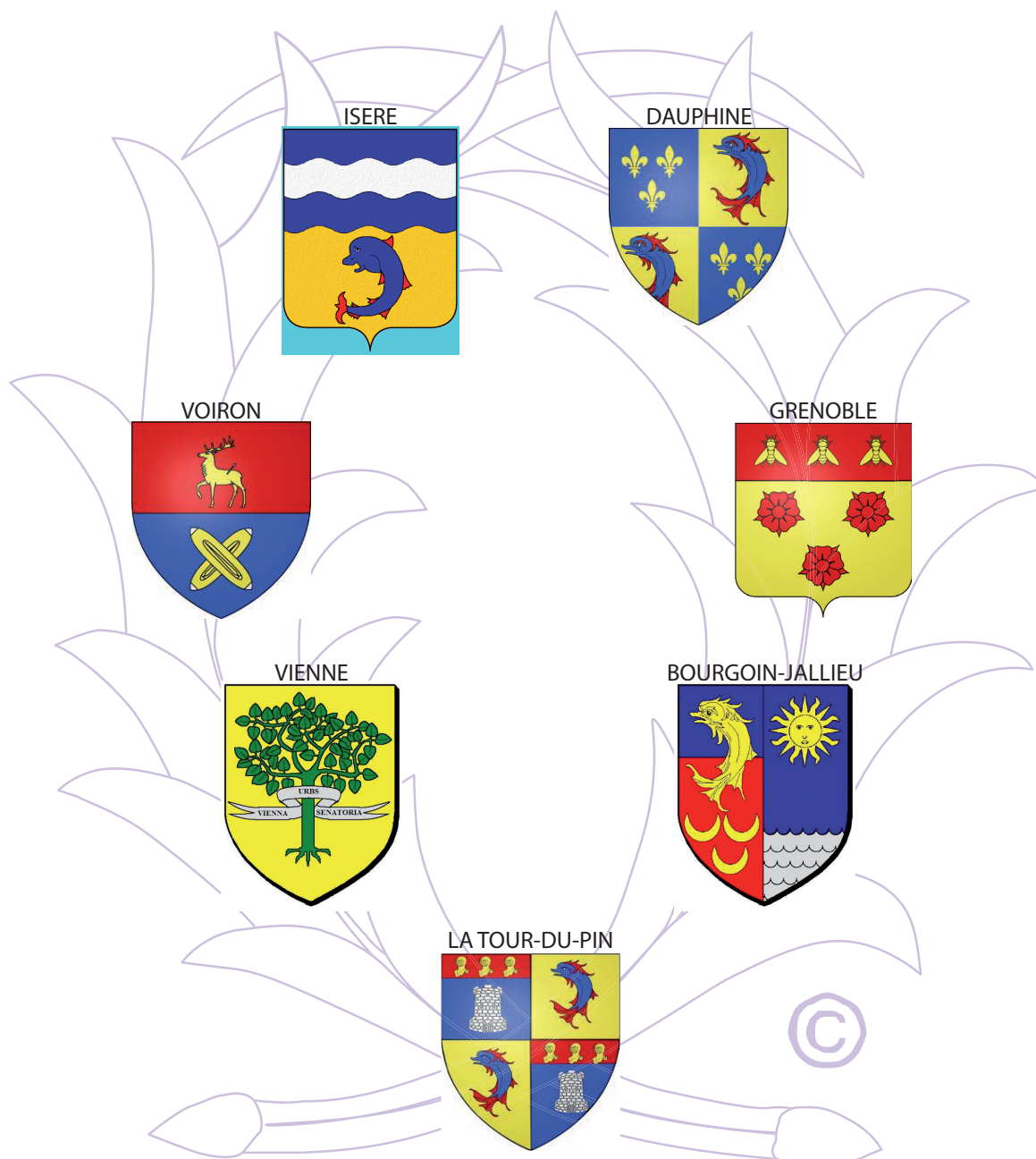


AMOPA®

Section de l'Isère

La Promotion violette

Bulletin n° 75 - Juin 2019



Association des Membres de l'Ordre des
Palmes Académiques

Sommaire

Le Bureau et le Comité consultatif de la section de l'Isère

Le Bureau de la section
Le carnet de la section
Editorial

Les activités en faveur de la jeunesse :
Les concours 2018-2019 de langue française
- Les 3 palmarès
- Florilèges Jeune Poésie, Jeune Nouvelle,
Expression écrite (Premiers et Seconds Prix)

Les activités culturelles :
Sur les routes de Franche-Comté (octobre 2018) :
- La citadelle de Besançon
- Le musée du Temps de Besançon
- La Saline royale à Arc-et-Senans
L'exposition « Servir les dieux d'Égypte »
au musée de Grenoble
La Journée Saint-Nicolas au Clos-d'Or
(décembre 2018) :
La conférence de M. Olivier DAVID,
directeur de recherches à l'INSERM

La promotion du 1er janvier 2019
L'assemblée générale de la section le 6 février à
l'Hôtel du Département

Présidente d'honneur : **Madame Viviane HENRY**, Inspectrice d'Académie,
Directrice académique
des Services de l'Éducation nationale de l'Isère

Président : **Monsieur Jean-Cyr MEURANT**,
Chef d'établissement du Second degré (H)
70, boulevard Franklin-Roosevelt – 38500 VOIRON
Tél. 04 76 91 14 17 / Portable 06 82 91 72 36
jean-cyr.meurant@orange.fr

Secrétaire : **Madame Gisèle BOUZON-DURAND**
Chef d'établissement du Second degré (H)
La Valsereine – 1300 La Rossetière
38960 SAINT-AUPRE - Tél. 04 76 06 04 95
gisele.durand@wanadoo.fr

Trésorier : **Monsieur Jacques PRASSE**,
Professeur agrégé des Lettres (H)
220, chemin du Rozat – 38330 SAINT-ISMIER
Tél. 04 76 52 07 78 – jacques.prasse@orange.fr

Membres du comité : **Monsieur Gérard LUCIANI**,
Professeur émérite de l'Université Stendhal (H)
Madame Dominique ABRY-DEFFAYET,
Maître de conférences de l'Université Stendhal (H)
Madame Nicole LAVERDURE,
Professeure agrégée de mathématiques (H)
Madame Josiane POURREAU,
Ingénieur d'études (H)
Madame Danièle ROUMIGNAC,
Professeure de lycée professionnel (H)

Membres associés : **Monsieur Gilbert COTTIN**,
Technicien des métiers de l'imprimerie (H)

Missions particulières : Webmestre : Jacques PRASSE ;
Activités culturelles (sorties, voyages, musées) :
Nicole LAVERDURE
Josiane POURREAU
Jacques PRASSE
Danièle ROUMIGNAC
Liaison Université Grenoble-Alpes :
Dominique ABRY-DEFFAYET
Bulletin : Gilbert COTTIN

Président-fondateur

Maître Jean EYNARD † (1912-2009)
Président de la section de 1963 à 1993

Présidents d'honneur

Mme Marie-Thérèse MASSARD,
Inspecteur d'Académie (H),
Présidente de la section de 1993 à 2012

M. André CLAUSSE,

Inspecteur d'Académie (H)

Vice-président d'honneur

M. Louis FORLIN,
Professeur de lycée professionnel (H)

Le carnet de la section

Ceux qui nous ont quittés

Notre chère amie depuis tant d'années, **Mireille Vinot**, membre
de notre ancien Bureau élargi, puis membre associé à notre
Bureau, puis membre de notre Comité consultatif.

Madame **Jeanne Le Hir**, professeure de Lettres honoraire, cheva-
lier de l'Ordre des Palmes académiques, épouse du regretté Yves
Le Hir, professeur de philologie romane à la Faculté des Lettres de
Grenoble, ancien membre de notre Bureau.

Madame **Simone Zuber**, professeure, officier de l'Ordre des
Palmes académiques 1992.

Les nouveaux adhérents et sympathisants

Mme Marie Gedda, professeure (ER), chevalier 2001
Mme Florence Pailloud, psychologue scolaire, chevalier 2016
Mme Martine Saso-Pinaud, professeure, chevalier 2014
M. Philippe Rivoire-Vicat, professeur (ER), chevalier 2015
Mme Martine Guétaz, professeure (ER), officier 2011
Mme Carmen Philip, sympathisante
M. Philippe Colin-Madan, , proviseur, chevalier 2010
Mme Lydie Leclercq, sympathisante

Chères amies, chers amis adhérent(e)s et sympathisant(e)s de notre section de l'Isère,

AU MITAN de cette année amopaliennne tant de choses refont surface dans l'esprit :
Tout d'abord les souvenirs liés à nos voyages, nos sorties, nos visites d'expositions..., tout ce qui constitue notre programme d'actions culturelles. Il n'est pas aisé de rendre compte de tout dans notre bulletin mais nous nous efforçons de partager, à chaque fois que c'est possible, ce que nous avons vécu avec celles et ceux d'entre nous qui n'ont pu participer à nos activités. Pour les visites de musées « locaux », cela peut être aussi une incitation à s'y rendre individuellement. Mais, comptes rendus ou pas, s'agissant de ces derniers, on ne peut qu'être continuellement frappé par l'extraordinaire qualité des expositions temporaires que nous offrent nos trois grands musées grenoblois, celui de la place Lavalette, celui de l'Ancien Evêché et le musée Dauphinois (en ne citant que ces trois-là je ne mésestime en rien l'intérêt des autres, à Grenoble intra muros ou dans le département, voire ailleurs, comme à Lausanne ou à Martigny, mais mon propos vise ici les trois expositions que nous y avons dernièrement visitées). « Servir les dieux d'Egypte » au musée de Grenoble⁽¹⁾, « Montagne et paysage dans l'estampe japonaise » au musée de l'Ancien Evêché, « Des samouraïs au kawaii » au musée Dauphinois, voilà, à divers titres, des réalisations admirables, qui impriment dans l'esprit de riches souvenirs.

Ce n'est pas pour autant qu'on en oubliera le reste, mais on en parlera une autre fois...

Ensuite, pour ce qui concerne nos activités d'utilité publique, et tout en ayant une mélancolique pensée pour feu notre concours d'arts visuels à l'école primaire et d'amers regrets pour notre abandon des aides à l'université, on ne peut pas ne pas mettre en relief, heureusement, le formidable bond en avant constaté cette année pour nos divers concours de langue française, comme vous pourrez le voir dans ce bulletin au travers des trois palmarès. Je n'aurai pas le mauvais goût de revenir encore une fois ici sur ce que j'ai qualifié précédemment d'étrange et cruel paradoxe, mais croisons les doigts pour que notre situation financière puisse être à la hauteur des nombreux mérites de nos écoliers, collégiens et lycéens de notre département et de la confiance accrue de leurs professeurs en notre association et notre section.

Quant à notre concours départemental d'éloquence (institué voici maintenant cinq ans mais rénové cette année, en gardant un équilibre entre les exigences historiques du genre et les thèmes d'aujourd'hui), il nous a à l'occasion de cette session 2019 permis de constater combien étaient importantes les actions de valorisation de l'oral, certains talents cachés pouvant alors s'exprimer pleinement.

Enfin -pour aujourd'hui-, je voudrais vous faire part de ce qui est peut-être un autre paradoxe : dans le (relatif) désintérêt mesuré à l'aune des rentrées de cotisations et du nombre des adhésions qui touche, semble-t-il, bien des associations et la nôtre en particulier, notre section tient la route... mais sans plus, hélas. Où se situerait le paradoxe ? Supposons que ce que nous « offrons » ne suffise pas à attirer les nouveaux nommés dans notre Ordre et à les amener à devenir adhérents de notre association (en l'occurrence notre section) : soit ; mais alors, pourquoi tant de sympathisants ? Ne sont-ils pas là parce qu'ils trouvent que ce que nous proposons est digne d'intérêt ? Nous nous réjouissons très vivement de leur présence et de leur « adhésion », mais pour ce qui est des « adhérents ès qualités », vraiment, l'on ne saurait pousser des cris de joie et le constat national ne nous console pas. Heureusement, sur le plan moral, il nous reste le soutien sans faille de notre Préfet, de nos Autorités académiques, rectorales et départementales, et du Président de notre Département de l'Isère.

Chères amies, chers amis, puisse ce bulletin vous trouver en aussi bonne santé que possible et vous apporter un peu d'agrément, dans l'attente des charmes de l'été.

Votre bien dévoué président
Jean-Cyr Meurant

(1) Voir le compte rendu dans ce bulletin de Dominique Abry

P.S. Vous trouverez également dans ce bulletin une copie du décret du 29 août dernier qui était passé inaperçu chez nous : ce décret « réforme l'ordre des Palmes académiques en cohérence avec la réforme des ordres nationaux menée par le Président de la République et consistant à réduire les effectifs de récipiendaires et à promouvoir un strict respect des critères d'attribution. Les possibilités de nominations et promotions annuelles dans l'ordre des Palmes académiques sont abaissées de 45 % au total ».

SECTION DE L'ISÈRE

PALMARÈS DES CONCOURS 2018-2019

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

(Expression écrite, Jeune Poésie, Jeune Nouvelle)

228 élèves de l'Enseignement élémentaire

611 élèves de l'Enseignement du Second degré

soit **839 élèves** ont participé au sein de 32 classes, à l'un ou l'autre des trois concours

94 présélections ont été proposées par les écoles et les établissements au jury départemental

Le jury a sélectionné **30 lauréats** et a décerné **17 Prix et 13 Accessits** :

9 Premiers Prix ou Prix uniques

8 Seconds Prix

9 Premiers Accessits ou Accessits uniques

4 Seconds Accessits

et parmi ces 30 en a proposé 17 (les Premiers et Seconds Prix) au jury national à Paris

I. Palmarès de l'option générale

« Expression écrite »

(concours accessible à tous les niveaux, du CM1 à bac+2)

70 copies ont été présélectionnées au niveau des écoles ou des établissements sur un total de 395 participants (un peu moins de 20 %).

Le jury a décerné 8 prix et 11 accessits

1. CLASSES DE CM1-CM2

(Thème : « Vous avez vécu un moment inoubliable (une fête, une rencontre, un événement. Racontez-le »).

Pour les classes de CM1

Le jury a décerné : le Premier Prix à **Estella Hakkar Le Roux**, élève de la classe de M. Denis Chambaz, à l'école du Barlatier à Brié-et-Angonnes.

Le Second Prix (ex-aequo) à **Maëlle Ratel**, élève de la classe de M. Pierre Barbazanges, à l'école du Bourg à Vaulnaveys-Le-Bas et **Samuel Schmück**, élève de la classe de M. Pierre Barbazanges, à l'école du Bourg à Vaulnaveys-Le-Bas.

Le Premier Accessit à **Lilo Droguet**, élève de la classe de Mme Amandine Rambaud, à l'école des Trois Villages à St-Jean-d'Avelanne.

Pour les classes de CM2

Le jury a décerné :

Le Premier Prix à **Nicolas Rabatel**, élève de la classe de M. CHAMBAZ, à l'école du Barlatier à Brié-et-Angonnes.

Le Second Prix (ex-aequo) à **Suzie Moine**, élève de la classe

de Mme Valérie Belmont, à l'école Célestin-Adolphe Pégoud à Montferrat et **Jeanne Odier**, élève de la classe de M. Jean-Louis Chapelet, à l'école de la Porte Saint-Laurent à Grenoble. Le Premier Accessit (ex-aequo) à **Louison Labruyère**, élève de la classe de M. Nicolas Marin, à l'école de Vertrieu et **Emeline Faure**, élève de la classe de Mme Valérie Belmont, à l'école Célestin-Adolphe Pégoud à Montferrat.

Le Second Accessit (ex-aequo) à **Janna Antonoff**, élève de la classe de M. Pierre Barbazanges, à l'école du Bourg à Vaulnaveys-le-Bas et **Louise Aubert**, élève de la classe de M. A. Thamiassian, à l'école de Boussieu.

Maëva Humbert, élève de la classe de Mme Nathalie Trappo, à l'école Célestin-Adolphe Pégoud à Montferrat, et **Charlotte Callegger**, élève de la classe de Mme Capai, à l'école du Barlatier à Brié-et-Angonnes.

2. CLASSES DE COLLÈGE

Classe de 6ème

(Thème : « Pendant quelques jours vous allez vivre en pleine nature avec des camarades. Qu'attendez-vous de ce nouveau mode de vie ? Comment vous y préparez-vous ? »)

Un Second Prix (Prix unique) a été décerné à **Victor Billon-Galland**, élève de la classe de 6ème B de Mme MAILLET, au collège Marcel-Bouvier aux Abrets.

Un Premier Accessit a été décerné à **Lucas Guillaud**, élève de la classe de 6ème B de Mme MAILLET, au collège Marcel-Bouvier aux Abrets.

Classe de 5ème

(Thème : idem 6ème)

Un Premier Accessit (accessit unique) a été décerné à **Nathan**

Buffin, élève de la classe de 5ème 5 de Mme CAPRONNIER, au collège Fantin-Latour à Grenoble.

Classe de 3ème

(Thème : « « Devant une carte du monde, vous lisez des noms dont certains vous font rêver. Comment imaginez-vous ces lieux et la vie de ceux qui les habitent ? » »

Le jury a décerné le Premier Prix à **Doriane Monnot**, élève de la classe de 3ème 4 de Mme Capronnier, au collège Fantin-Latour à Grenoble.

Et le Premier Accessit (ex-aequo) à **Lilou Buffin** et **Lilou Covès**, élèves de la classe de 3ème 2 de Mme Capronnier, au collège Fantin-Latour à Grenoble.

II. Palmarès de l'option « Jeune Poésie »

(concours accessible à partir du collège)

10 poèmes ont été présélectionnés au niveau des établissements sur un total de 178 participants (moins de 6%).

Le jury a décerné 3 prix et 1 accessit.

En classe de 4ème

Le Premier Prix a été décerné à **Marie Manfredonia**, élève de la classe de 4ème 1 de Mme PIANTINO DEL MOLINO-ROCHE, au collège du Grésivaudan à Saint-Ismier pour son poème Univers céleste.

Le Second Prix a été décerné à **Paloma Roméo**, élève de la classe de 4ème A de Mme Cécile Gonzalvès, au collège Le Chamandier à Gières pour son poème Tomber amoureuse.

En classe de 3ème

Le Premier Prix a été décerné à **Raphaël Buatois**, élève de la classe de 3ème 6 de Mme Piantini Del Molino-Roche, au collège du Grésivaudan à Saint-Ismier pour son poème Ça te dirait ?

Le Premier Accessit (accessit unique) a été attribué à **Manon Ragnet**, élève de la classe de 3ème A de Mme Cécile Gonzalvès, au collège du Chamandier à Gières pour son poème Sans titre.

III. Palmarès de l'option Jeune Nouvelle

(concours accessible à partir du collège)

14 Nouvelles ont été présélectionnées au niveau des établissements sur un total de 266 participants (présélection extrêmement sévère : 5 %).

Le jury a décerné 6 prix et 1 accessit.

En classe de 5ème

Le Premier Prix a été décerné à **Cyann Chauvigné**, élève de la classe de 5ème D de Mme Mourlevat, au collège Rose-Valland à St-Etienne-de-St-Geoirs pour sa nouvelle Sans Titre (Le Jeu de l'Oie?)

Le Second Prix a été décerné à **Jade Bediou**, élève de la classe de 5ème 6 de Mme Piantini Del Molino-Roche, au collège du Grésivaudan à Saint-Ismier pour sa nouvelle Noir d'ébène.

Le Premier Accessit a été décerné à **Romain Benslimane**, élève de la classe de 5ème 6 de Mme Piantini Del Molino-Roche, au collège du Grésivaudan à Saint-Ismier pour sa nouvelle Genos.

En classe de 4ème

Le Premier Prix (prix unique) a été décerné à **Maya MARIN**, élève de la classe de 5ème 5 de Mme PIANTINO DEL MOLINO-ROCHE, au collège du Grésivaudan à Saint-Ismier pour sa nouvelle Highway to Hell.

En classe de 3ème

Le Premier Prix a été décerné à **Alice Cook**, élève de la classe de 3ème B de Mme GONZALVÈS, au collège du Chamandier à Gières pour sa nouvelle Le monde d'entre les murs.

Le Second Prix a été décerné à **Anne-Lise Muglia**, élève de la classe de 3ème 5 de Mme PIANTINO DEL MOLINO-ROCHE au collège du Grésivaudan à Saint-Ismier pour sa nouvelle Et un énorme regret l'envahit.

En classe de 1ère

Le Prix des classes de 1ère a été décerné à **Agate Viret**, élève de la classe de Mme Colette Badel, au lycée L'Oiselet à Bourgoin-Jallieu pour sa nouvelle Rimbaud.

Concours départemental d'éloquence 2019

Ce concours, destiné aux lycéens de Première et de Terminale, a été institué voici maintenant cinq ans. Nous avons pensé qu'il serait judicieux de revoir son appel à participation, d'une part pour ouvrir le champ des thématiques aux lycéens d'aujourd'hui, d'autre part dans la perspective de la réforme du Bac, qui prévoit un « grand oral » devant permettre aux lycéens de montrer tout leur talent. En attendant, nous les invitons à le manifester d'ores et déjà en participant à notre propre concours, qui veut garder un équilibre entre les exigences historiques (pour ne pas dire « académiques ») du genre et le traitement des problématiques actuelles.

Ce que nous proposons : « Vous avez à cœur de présenter un projet, promouvoir un objet /un livre /une idée...etc., défendre une cause, condamner un comportement... Vous êtes libre du choix de votre intervention ».

Si nous n'avons pas eu, quantitativement, le succès espéré, du moins avons-nous eu le plaisir d'entendre des candidats motivés et qui se sont bien préparés.

Notre jury a décerné le Premier prix et le Premier accessit à deux élèves de Première (scientifique) du lycée du Grésivaudan à Meylan : **Dimitri Lannier** et **Aymeric Geiser**, appartenant à deux classes différentes. Leur récompense leur sera remise lors de la cérémonie traditionnelle de fin d'année.

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Option générale « Expression écrite »

Sujet : Vous avez vécu un moment inoubliable (une fête, une rencontre, un événement). Racontez-le.

Classe de CM1

Premier Prix départemental

Estalla HAKKAR LE ROUX, élève de la classe de M. Denis CHAMBAZ, Ecole Le Barlatier à Brié et Angonnes.

Chienne à bord.

Bonjour je m'appelle Estella. Je me souviens très bien de cet hiver-là, un hiver froid, rude, c'était il y a un peu plus d'un an maintenant.

Ma mère, ma sœur et moi partions au patin pour mon cours. Avant de monter dans la voiture, ma mère appela notre chat à plusieurs reprises, elle s'inquiétait de ne pas l'avoir vu depuis 24 heures. Elle alla vers le tas de bois, là où il aimait bien dormir. Elle le vit : il était mort, mort dans son sommeil.

Ma mère prit notre chat, le mit dans un panier et nous l'apporta. Titou était bien mort. Il fallait qu'on parte avant d'être en retard. Sur le chemin, ma mère appela mon père et mon frère qui revenaient d'un match de foot.

Une fois tout le monde rentré à la maison, notre chat fut enterré dans le jardin par mon frère et mon père. La tristesse s'installa et dura assez longtemps dans notre maison. Les jours passèrent tristement. Même notre chat Pompon, son frère, ne réclamait plus de caresses. Un jour, mon frère et moi avons eu une idée : prendre un chien ! Mais... obstacle de taille : convaincre nos parents.

Mon frère et moi allâmes voir ma mère qui préparait le repas de ce midi parce qu'on était samedi. On lui demanda si on pouvait prendre un chien. On la supplia, elle repensa à la mort de notre chat il y a environ un mois et demi et la réponse fut « oui ». Mais convaincre notre père était bien plus compliqué que ça en avait l'air. On le supplia. Mais la réponse resta « non ! ».

Un jour ma sœur, mon frère et moi avons eu la grippe. Il eut pitié de nous. Il dit « oui ! ». Nous cherchâmes la race que nous voulions. Nous avons trouvé un « berger des shetland ».

Un mois plus tard, c'était le grand jour. Nous étions chez l'éleveur. La chienne était là, nous l'avons prise et nous

sommes partis avec elle. Ma relation avec Ourka me fait penser à une chanson des Beatles « And I love Her ».

Second Prix (ex-aequo)

Maëlle RATEL, élève de la classe de M. Pierre Barbazanges, Ecole du Bourg à Vaulnavey-Le-Bas.

Mon moment inoubliable, c'est quand j'ai fait du galop sur la plage avec ma maman, il est inoubliable par ce que j'étais avec ma maman. C'était trop bien parce que j'étais sur la plage au galop, on était toutes les deux seules le matin, avec le soleil qui se levait. Sur le sable humide. J'étais heureuse, on avait une belle vue, on pouvait voir loin, très loin ! J'étais surtout heureuse parce que c'était avec ma maman et jamais on ne me l'enlèvera, jamais. J'étais heureuse, je pouvais tout imaginer, tout. En rentrant de la plage, la jument a accéléré. Et toutes les personnes me disaient que c'était incroyable le galop que j'avais fait sur l'océan. Ils disaient : « Une petite fille de huit ans et demi qui monte si bien à cheval ! » Alors moi, j'étais heureuse et fière !

Samuel SCHMÜCK, élève de la classe de M. Pierre Barbazanges, Ecole du Bourg à Vaulnavey-Le-Bas.

Un soir, en Corse je suis monté sur le toit du paillet (maison qui sert à conserver la nourriture). J'avais attendu que la lune se lève. Elle s'est levée, elle était toute orange ; deux minutes plus tard, elle était déjà toute noire. On la voyait à peine, il faut quand même se dire que le soleil, la terre et la lune étaient toutes alignées. Enfin elle redevint toute orange, et c'était à ce moment qu'on voyait bien les cratères ; c'était une éclipse de lune complexe. Complexe parce qu'elle était pleine. C'était la première fois que je voyais une éclipse de lune, elle était vraiment magnifique avec ses cratères.

Classe de CM2

Premier Prix

Nicolas RABATEL, élève de la classe de M. Denis CHAMBAZ, Ecole Le Barlatier à Brié et Angonnes.

Peur en mer.

Nous étions six quand cela s'est passé, ma tata, mon tonton, ma mère, mon

père, moi et ma petite sœur. Je devais avoir cinq ans et ma petite sœur un an ; nous étions partis en vacances en Bretagne chez nos grands-parents.

Mon père m'annonce que nous partions en balade sur la mer pour pêcher avec la barque en plastique orange de mon tonton ; j'étais content car c'était la première fois que je partais en bateau.

C'est bon, toutes les ceintures sont attachées. La voiture démarre, je ne peux pas tenir en place. Heureusement que la maison de nos grands-parents n'est qu'à quinze minutes de la mer.

Enfin nous arrivons au bord de la mer ; je cours sur le sable chaud pendant que mon père et mon tonton descendent la barque. Puis ils la mettent à l'eau, nous montons dedans et nous partons sur la mer pour pêcher.

Je regardais par-dessus la barque en espérant voir le monstre du Loch Ness ou un serpent de mer ou encore un kraken.

Après une ou deux heures de pêche, la barque est pleine de poissons qui frétille, mon tonton à la barre du moteur cherche une île avec une plage pour pique-niquer.

Soudain, je vois une forme sombre et je crie : « On va couler ! ». Deux minutes plus tard, le moteur s'arrête et de l'eau a commencé à monter dans la barque.

Mon tonton a essayé de redémarrer le moteur. Mon père et ma tata tentaient d'évacuer les trente centimètres d'eau en dehors de la barque et ma mère tenait ma petite sœur qui devait se demander ce qui se passait. Moi, mon cœur s'était arrêté, je ne pouvais plus bouger et je me posais une question : « Est-ce que nous allons couler ? ».

Puis finalement mon tonton réussit à redémarrer le moteur, puis il dirige la barque vers une île avec une plage. Nous mangeons nos sandwiches, mon tonton et mon père vident les maquereaux sous les assauts des mouettes et ma petite sœur s'amuse avec des cailloux.

Nous remontons dans la barque et nous partons vers la voiture. Et dans la voiture je me dis que l'on va manger les maquereaux grillés.

Second Prix (ex-aequo)

Suzie MOINE, élève de la classe de Mme Valérie BELMONT, Ecole Célestin-Adolphe Pégoud à Montferrat.

La naissance de ma sœur.

Un jour je me levais tranquillement quand ma maman et mon papa m'ont annoncé que j'allais avoir un petit frère ou une petite sœur. Et moi, tout de suite après, j'ai dit : « Mais ce n'est pas vrai, c'est une blague !!! ». Ça m'a beaucoup travaillé, je me posais plein de questions.

Le dimanche on va souvent manger chez papy et mamy le midi. À table j'ai dit à voix haute que maman était enceinte. Ça a fait pleurer maman et mamie. Parfois je chantais, ma tête calée contre le ventre de ma maman et ma sœur bougeait (peut-être qu'elle commençait déjà à me donner des coups de pieds !). La première fois que je l'ai vue, je me souviens, c'était à une échographie. Je trouvais ça bizarre. Je n'arrêtais pas de regarder ma maman avec ses patchs sur le ventre, et l'écran où je venais d'apprendre que j'allais avoir une petite sœur.

Puis le jour J est arrivé. Je me couchais un soir, et j'entendis beaucoup de bruit en bois en bas... Je descendis, puis je vis ma mamie qui arrivait. Je me demandais ce qui se passait. Ma maman m'a dit qu'elle est mon papa partaient à l'hôpital. C'était trois heures du matin, et je restais avec mamie. On a beaucoup parlé, puis je suis retourné me coucher. Le lendemain, je ne suis pas allé à l'école. Vers quinze heures, mon papa rappelait pour dire que ma petite sœur était née et qu'elle s'appelait Ellie. Moi je le savais déjà, c'était un secret entre nous trois ! Je préférais le prénom Rose, car dans un film, une personne âgée s'appelait Ellie, alors je trouvais que cela faisait « vieille ». En fin d'après-midi, mon papa est venu me chercher pour aller voir ma petite sœur à la maternité. Je lui avais fait un dessin. Quand je l'ai vu, j'ai dit : « Mais ce n'est pas vrai, elle est rouge comme une carotte ! » (Même si les carottes ne sont pas rouges...) puis je l'ai prise dans mes bras, elle était minuscule.

Et le soir, je suis rentrée seule avec mon papa. On a eu une coupure d'électricité et l'alarme incendie s'est déclenchée à cause des bougies qu'on avait mises.

Quelques jours plus tard les parents sont venus me chercher à l'école avec ma sœur dans son landau. J'avais quatre ans, j'étais en moyenne section. Puis nous sommes rentrés à quatre à la maison. Ce fut un moment inoubliable qui a changé ma vie. Même si parfois on se chamaille, je l'aime toujours autant !

Jeanne ODIER, élève de la classe de M. Jean-Louis CHAPELET, Ecole de la Porte-Saint-Laurent à Grenoble.

C'était il y a deux ans en août dans un hôpital au Havre. Mon grand-père était justement dans cet hôpital. Nous entrons ma famille et moi dans la chambre où mon grand-père était installé. Cela m'a beaucoup impressionnée. Une infirmière est venue me voir et m'a demandé si je voulais quitter la pièce j'ai dit « non » à plusieurs reprises. Au bout d'un moment j'ai répondu « oui » en voyant que mon grand-père n'arrivait même plus à porter, alors qu'il était allongé, ma petite cousine qui avait trois mois. Alors, je suis partie dans une salle pour les enfants. Puis, ma mère est arrivée en pleurant et j'ai tout de suite compris qu'il était mort, celui que je croyais immortel. Dans ma petite tête d'enfant tout se bousculait : mes sentiments, l'image de ma mère qui pleurait, mon grand-père dans son lit d'hôpital, les moments qu'on a passés ensemble... J'ai beaucoup pleuré et mon père et mon oncle m'ont amenée à la plage pour me réconforter. Ce moment, je vous le dis comme je le sais : dans mon cœur et dans ma mémoire, ce moment ne s'effacera jamais.

CLASSES DE COLLÈGE

Classe de 6ème

Sujet : Pendant quelques jours vous allez vivre en pleine nature avec des camarades. Qu'attendez-vous de ce nouveau mode de vie ? Comment vous y préparez-vous ?

Second Prix (Prix unique)

Victor BILLON-GALLAND, classe de 6ème B, élève de Mme Maillet, Collège Marcel-Bouvier, Les Abrets.

Aujourd'hui, c'est le grand jour. Nous partons vivre en forêt quelques jours.

Après de nombreuses discussions parfois compliquées avec nos parents respectifs, nous avons réussi à les convaincre de nous laisser partir seuls quelques jours.

L'idée m'est venue en parlant d'aventure avec Ruben :

« Pourquoi ne pas tenter de vivre dans la nature, comme si nous étions loin de la civilisation ? dis-je

- Et si nous en parlions à Lorique ? proposa Ruben. »

Celui-ci accepta sans hésitation.

Comme nous ne pouvions pas partir loin faute de budget, nous avons décidé de partir camper dans un bois pas trop loin de chez moi.

Puis nous avons fait l'inventaire de

tout ce qu'il nous fallait pour partir lors de ce séjour.

Il nous fallait : une tente trois places, des manteaux imperméables, un couteau suisse, des téléphones avec des batteries externes, un réchaud à gaz, dix litres d'eau, du papier toilette, quelques boîtes de conserves, un ouvre-boîte, des gâteaux, des lampes de poche et frontales, des couverts, des assiettes en plastique, des sacs-poubelle, des sacs de couchage, des brosses à dents, du dentifrice, un journal de bord, des bonbons, du sel, du sucre, du poivre, du lait et quoi encore ?

Ah! Et aussi du matériel pour faire du feu !

Nous sacs à dos sont pleins à craquer et on n'a même pas la moitié du matériel nécessaire.

Je comprends mieux pourquoi l'homme est devenu sédentaire. C'est fou ce qu'il faut pour partir à l'aventure. Finalement je ne sais pas si j'ai vraiment envie de partir...

Enfin, nous sommes partis nos sacs sur le dos face à l'immensité de la forêt et de ses habitants. Nous étions prêts à entrer dans la forêt, mais pas un seul d'entre nous ne voulait faire un seul pas quand Lorique dit :

« Bon on y va, nous n'avons pas toute la journée pour trouver un lieu où poser le camp. »

Nous progression lentement mais prudemment. Nous cherchions un endroit où mettre la tente car la nuit allait vite arriver.

À tâtons nous trouvâmes une place où il n'y avait pas trop d'arbres ni de végétation, nous nous y installâmes et en quelques minutes le camp était dressé, le feu était lancé pour durer un bon moment.

Nous étions dans notre tente, nous lisions chacun un livre, quand nous entendîmes le cri d'un loup, puis un autre lui répondit.

Cela nous surprit mais nous gardâmes notre sang-froid, nous nous dîmes qu'ils devaient être loin puis nous finîmes par nous endormir.

Le lendemain j'étais le premier habillé. Je sortis de la tente et allumai le réchaud à gaz puis je mis à chauffer une tasse de lait. En attendant que le breuvage soit à la bonne température, j'essayais de raviver le feu. En une minute le feu carburait à son maximum puis je bus ma tasse en compagnie de Ruben qui s'était réveillé entre-temps. Il but lui aussi un peu de lait chaud avant que nous allions réveiller Lorique pour que nous puissions partir au plus tôt. Nous étions prêts à partir

mais Ruben nous fit remarquer une famille de lapins en train de nous observer. J'ai fini par proposer de leur donner un fruit que nous avions apporté. Nous partîmes en direction de la sortie du bois. Une fois loin de la forêt, Lorique pointa du doigt un loup qui nous regardait partir. Nous le fixâmes longuement puis il finit par s'enfuir, alors nous aussi nous partîmes en sachant que ce loup resterait dans nos mémoires. Nous voulions une aventure, un souvenir ou une histoire et notre requête fut exaucée au-delà de nos espérances.

Classe de 3ème

Sujet : Devant une carte du monde, vous lisez des noms dont certains vous font rêver. Comment imaginez-vous ces lieux et la vie de ceux qui les habitent ?

Premier Prix

Doriane MONNOT, classe de 3ème4, élève de Mme Capronnier, Collège Fantin-Latour à Grenoble.

J'ai toujours été un enfant distrait, absent et rêveur, passionné par des domaines qui n'intéressent personne.

Le soleil encore dans son lit, je jubile de pouvoir profiter d'un peu de temps, avant de devoir partir à l'école. Mes murs se parent de divers drapeaux, de nombreux planisphères, de différentes cartes postales du monde entier, rapportées de mes aventures.

N'ai-je pas la chance de pouvoir visiter les merveilles que porte notre planète ?

Assis sur mon tapis, où repose un magnifique globe terrestre, je mire ces pays, ces villes, ces régions, ces lieux que j'aimerais tellement découvrir encore.

Mes yeux s'arrêtent sur l'Inde. Quel majestueux endroit !

Encore plongée dans l'obscurité d'un matin d'hiver capricieux, je commence à m'imaginer dans le cœur de New Delhi. Je ferme les paupières.

J'ouvre les yeux : la capitale s'offre à moi.

Au milieu d'un carrefour routier, j'avance vers ce trottoir où se pressent les gens. Les bruits en deviennent oppressants, les odeurs entêtantes, les bousculades omniprésentes.

Les idées que je m'étais faites de ce lieu disparaissent à la vue de la beauté de la ville : la fange a levé le camp, et les bâtiments me prennent de haut.

Des habitants hilares discutent autour d'un café, ou se donnent des nouvelles de leur famille.

Les commerces aux mille couleurs recouvrent chaque coin de rue. Com-

ment ai-je pu vivre dans l'ignorance d'un tel pays, si longtemps ?

Je continue ma marche à travers New Delhi pour m'aventurer au sein des petites ruelles, quittant ainsi la ville qui grouille comme une fourmilière.

Le spectacle prend une autre tournure. Les routes bétonnées ont laissé place aux chemins escarpés, les immeubles gigantesques à de petites maisons en pierre, et les riches entrepreneurs aux pauvres paysans.

Je feins de savoir parler hindi auprès d'une jeune fille mais cette dernière comprit que je n'y connaissais rien. Sa maîtrise de la langue soulignait une certaine éducation. De surcroît, ses magnifiques bijoux dorés indiquaient la sacrée richesse que sa famille devait posséder. Pourquoi une fillette telle qu'elle, marchait dans un lieu si pauvre ? Je ne sais pas.

Je plonge encore un peu plus loin dans la pauvreté.

Les gens, les animaux les enfants tous paraissent si heureux alors qu'ils ne disposent de rien. Le sourire ancré sur le visage, ils savent jouir de la vie. Quel bonheur de les voir contents, joyeux et vivants !

J'aime cette vie, je veux finir mes jours ici. Tout ce bonheur imbriqué dans un tel état de joie me bouleverse.

Je croise alors une femme. Pleine d'assurance, elle s'approche de moi. Son visage me permet d'identifier qu'il s'agit d'un enfant de Belgique.

Son sourire rayonnant comme le soleil, elle me parle désormais, de ce français que je connais bien. Elle ne précise que j'arriverai en retard. Ses yeux sont doux comme ceux d'un homme amoureux.

La femme me répète qu'il faut que je me dépêche. Elle me chuchote doucement que l'heure arrive.

J'ouvre les yeux : Bruxelles m'écrase et me ramène à la triste réalité.

Ma mère continue de me parler. Elle me lance, de la cuisine, d'arrêter de rêvasser et de venir prendre mon petit déjeuner. J'acquiesce.

Ce voyage fut sûrement le plus beau de ma vie.

JEUNE POÉSIE

Classe de 4ème

Premier Prix

Marie MANFREDONIA, classe de 4ème1, élève de Mme PIANTINO DEL

MOLINO-ROCHE, Collège du Grésivaudan, Saint-Ismier.

Univers céleste.

Une lueur baigne entre les nuages,
Transperçant la brume et la voie lactée.
Elle se met à briller après l'orage,
Le ciel parsemé d'étoiles bleutées.

La Demi-Lune semble rêveuse,
Quand je la fixe de mes iris.
Mais la nuit est plutôt ténébreuse,
Lorsqu'elle détourne ses yeux tristes.

Les astres dansent une valse orientale,
Formant des constellations de lumière.
Illuminant leur silhouette pâle,
Et l'horizon, d'un bel éclat lunaire.

Je me sens si petite et si frêle,
Parmi la galaxie aussi sombre,
Mais je renais, enfin éternelle,
Quand, doucement, se dissipe l'ombre.

Je ne veux plus sombrer dans le noir,
Ne plus me sentir baignée de larmes,
Mais faire face à la lune d'ivoire,
En ressuscitant parmi les flammes.

Second Prix

Paloma ROMÉO, classe de 4èmeA, élève de Mme Cécile GONZALVÈS, Collège Le Chamandier, Gières.

Tomber amoureuse

Le coup de foudre est comme un feu
Qui brûle en nous avec passion.
Ça se passe comme ça,
En un claquement de doigts.

Tu croises le regard de quelqu'un,
Soudain tu éprouves de la joie.

A chaque fois que tu le vois
Tu te sens heureuse et légère.
Quand il te regarde dans les yeux
Tu te sens spéciale et unique.
Quand il te sourit aussi,
Là, c'est le bonheur.

Pourtant, un doute te tourmente.
Est-ce qu'il t'aime aussi ?
Devras-tu faire le premier pas ?
Devras-tu attendre que ce soit lui ?
Ecoute ton cœur et tu verras,
Cette flamme ardente s'en occupera.

Classe de 3ème

Premier Prix

Raphaël BUATOIS, classe de 3ème6, élève de Mme PIANTINO DEL MOLINO-ROCHE, Collège du Grésivaudan, Saint-Ismier.

Ça te dirait ?

Ça te dirait ?

D'aller voir le coucher de soleil
Dans un bel endroit sans pareil

Prendre la route pour n'importe où
 Histoire que l'on profite de nous
 Aller marcher sur le bord du lac
 Et te faire sauter dans les flaques
 Pour voir ton beau regard rieur
 Qui me fait plus d'effet qu'une fleur
 Je pourrais vendre tout l'or du monde
 Pour être avec toi chaque seconde
 Je pourrais piller des musées
 Si ça m'aidait à te garder
 Je pourrais voler des trésors
 Pour voir les courbures de ton corps
 Je vendrais mon humanité
 Si je pouvais t'épouser
 Est-ce que t'aimerais
 Regarder les étoiles filantes
 Qui dans tes yeux sont déferlantes
 Passer sous le grand dôme d'étoiles
 Qui reflètent dans tes yeux de cristal
 Tu mettras ta main dans la mienne
 Pour vivre dans un monde sans peine
 Et regarder ton doux sourire
 Qui me fait le plus grand plaisir
 Est-ce que tu veux
 Regarder le lever du jour
 Qui a un petit goût d'amour
 On rentrera tout deux marchant
 Le sourire et le cœur brûlant
 Car tant que tu es à mes côtés
 Ta présence panse mes plaies
 Et si tu partages mes journées
 Je vivrai dans un monde de paix
 Est-ce que tu es prête
 À te faire plus belle qu'une reine
 Pour que les étoiles s'en souviennent
 Je me ferai très beau aussi
 Mais tu resteras la plus jolie
 Puis on ira à la mairie
 J'espère que tu me diras oui
 Et tu seras ma reine de beauté
 Pour tout le reste de l'humanité.

JEUNE NOUVELLE

Classe de 5ème

Premier Prix

Cyann CHAUVIGNÉ, Classe de 5èmeD,
 élève de Mme MOURLEVAT, Collège
 Rose-Valland à Saint-Etienne-de-Saint-
 Geoirs.

Jeu de l'oie.

Obscurité, obscurité totale. Il y a long-
 temps que je n'ai pas vu la lumière du
 soleil. Je suis seul dans un espace exigu
 où ne perce la moindre lueur. J'ai cessé
 d'appeler à l'aide depuis longtemps,
 pas une autre âme que la mienne ne vit
 dans cet horrible endroit, enfin ça c'est

ce que je croyais il y a un instant encore.
 La terre a tremblé et après de violentes
 secousses, un flot d'objet m'a littérale-
 ment écrasé au sol. Je me suis retrouvé
 enseveli, incapable de respirer, priant
 pour qu'une nouvelle secousse vienne
 dégager les choses qui me maintenaient
 contre le sol. Heureusement pour moi ce
 fut le cas et de l'air entra à nouveau dans
 mes pauvres narines. Soudain alors que
 j'imaginai déjà un retour à la normale,
 un bruit assourdissant vint me percer les
 tympans, je regrettais ma petite vie en
 solitaire. Je n'en pouvais plus et j'étais sûr
 que rien ne pourrait plus me surprendre,
 je me trompais encore. Une lumière
 fulgurante apparut tandis qu'autour de
 moi, mon monde s'aplatissait.

Je devais être en train de rêver, c'était
 la seule possibilité, j'allais sans doute
 bientôt me lever et recommencer ma
 petite vie triste. Mais non, ceci n'était pas
 un rêve et je venais tout juste de m'en
 rendre compte. Je sortais doucement la
 tête et embrassais du regard le monde
 environnant. Un paysage monotone
 s'ouvrait à mes yeux, du plat à perte
 de vue, je me retournai, sûr et certain
 de découvrir à nouveau le même envi-
 ronnement. A ma plus grande surprise
 devant moi, s'étendait une vaste prairie,
 parsemée de petites cases colorées. Je
 ne comprenais plus rien, comment tout
 cela avait bien pu m'arriver ? J'étais loin
 de me douter que cela ne serait que le
 début de mes tourments.

Je fermais les yeux, cherchant déses-
 pérément un court moment de répit.
 Ce devait être la fatigue, mais j'avais la
 curieuse impression d'être soulevé. Cela
 ne pouvait être vrai. C'est donc confiant
 que j'ouvrais les yeux, avec la certitude
 de me retrouver sur le sol. Malheureu-
 sement pour moi, la certitude m'avait
 encore une fois trompé et je me retrou-
 vais les pieds suspendus dans le vide,
 soulevé par une force inconnue qui
 me ceinturait et me privait d'un besoin
 essentiel, l'air. La « force inconnue » était
 à y regarder de plus près, une main
 géante. J'allais mourir, étouffé par une
 main géante. Rien de plus normal. Je
 me sentais minuscule, les hypothèses
 fusaient, j'avais rapetissé ou au contraire,
 tout avait grandi, sauf moi, en tous les cas
 cette situation était intenable. À mon plus
 grand bonheur, mon « voyage » forcé
 se terminait, je reprenais mon souffle,
 j'étais aussi fatigué que si j'avais couru un
 marathon avec un boulet accroché aux
 pieds. J'étais dans la prairie aux petites
 cases colorées. Je distinguais, dans le
 lointain, une silhouette. Elle se rappro-

chait et je m'apercevais qu'elle aussi était
 transportée dans une main géante. Elle
 paniquait, ça se voyait au premier coup
 d'oeil. Je pouvais maintenant deviner
 une silhouette féminine. Elle fut déposée
 à côté de moi. Elle me scrutait, incrédule.
 Un silence pesant s'installa entre nous, je
 pris la parole, gêné :

« Euh bonjour, comment tu t'appelles,
 euh ça ne te dérange pas hein...Si je te
 tutoie je veux dire. » Elle resta muette,
 me regardant sans comprendre puis elle
 éclata d'un rire nerveux :

« Bien sûr que non, ça ne me dérange
 pas, je m'appelle... c'est étrange, dit-elle,
 mais je n'ai aucune idée de comment je
 m'appelle, en fait j'ai même l'impression
 que je ne l'ai jamais su. Et toi ? » Je cher-
 chais une réponse au plus profond de
 moi puis je me rendais à l'évidence :

« Moi non plus je ne sais plus en fait
 je ne sais pas tout simplement ». Cette
 réponse me glaça le sang. Je balbutiais,
 « mais tu peux m'appeler...Bleu, Bleu oui
 c'est ça, Bleu.

- D'accord, alors appelle moi Jaune,
 répliqua-t-elle, tu ne trouves pas ça
 bizarre ce qui se passe en ce moment toi ?

Elle osait me demander ça, je ne savais
 pas ce qu'il y avait dans sa tête mais
 pour moi la réponse était évidente, bien
 sûr que si que je trouvais ça bizarre, tout
 avait changé, tout. Les larmes coulaient
 toutes seules, je n'arrivais pas à me rete-
 nir. Elle s'excusa aussitôt :

« Pardon, je ne voulais pas te faire
 pleurer Bleu, tu sais, moi aussi j'en ai
 marre de tout ça... »

Un énorme cube venait de la frôler.
 Elle aurait très bien pu être renversée.
 Nous étions passés à côté d'une catas-
 trophe, elle réalisait à peine ce qui venait
 de se passer. Soudain, elle fut happée
 par la main géante, elle hurlait, de peur
 et de surprise aussi, il faut dire que ni l'un
 ni l'autre ne nous attendions à ça. Elle fut
 d'abord déposée à quelques mètres de
 moi, puis fut à nouveau projetée dans
 l'air. Elle s'arrêta sur un pont, un magni-
 fique pont soit-dit en passant. Elle était
 trop loin de moi, je hurlais : « Jaune
 !!Jaune, ça va ?! » Elle ne m'offrit même
 pas, ne serait-ce qu'un regard, elle était
 vraiment trop loin. Le cube passa à nou-
 veau, mais cette fois ci, ce fut moi qui fus
 attrapé par la main, mais contrairement
 à mon amie, j'étais prêt.

A mon plus grand regret, la main ne
 me déposa pas aux côtés de Jaune, mais
 à côté d'une majestueuse oie blanche. Je
 n'avais encore jamais vu de mes propres
 yeux un de ces magnifiques volatiles,

malheureusement l'heure n'était pas à s'attarder et je repartais bientôt, loin, encore beaucoup trop loin de Jaune, à vrai dire je ne la voyais plus du tout. Je m'étais enfin arrêté je distinguais dans le lointain la main s'emparer de ma nouvelle, et en fait seule, amie, elle était encore bien éloignée de moi. Les cubes roulaient, nous étions déplacés et ainsi de suite, je ne savais pas pour Jaune, mais pour ma part je commençais lentement à m'habituer, même si, en fin de compte, je n'appréciais guère être déplacé sans cesse, loin d'une amie qui m'était chère. Tout aurait pu continuer ainsi mais évidemment il fallait que tout s'acharne sur nous. C'est donc sans surprise pour moi que la main me déposait dans un puits profond et peu lumineux. Je pouvais maintenant me désoler de mon sort en toute tranquillité, cela aurait été le cas, sans l'arrivée de Jaune. Nous étions étonnés de nous retrouver à nouveau je m'exclamais inquiet : « Ça va Jaune, tu es toute pâle ? »

- Je... oui ça va. », dit-elle sans y croire elle-même.

Ce moment de bonheur pur fut évidemment interrompu par notre pire ennemie : la main.

Je fus soulevé du sol sans même pouvoir dire au revoir à Jaune qui restait, désarçonnée au fond du puits. Je continuais donc mon chemin, assuré d'être bientôt déposé au sol. Quelques secondes plus tard, je voyais à nouveau une oie. Je ne savais pas ce que venaient faire ces oiseaux ici, pourquoi toutes ces oies avaient décidé de se poser là. Mais ma route ne pouvait s'arrêter à cet endroit précis et la gigantesque main me reprenait, m'emmenant loin. Mon périple dura encore longtemps, j'avais perdu tout espoir de revoir Jaune, donc quelle ne fut pas ma surprise quand tout à coup, je la vis, passant devant mon regard, telle une ombre rampante. Elle semblait fatiguée, le cœur lourd et meurtri. Jaune ne m'avait pas vu, je la hélais, conscient du risque. Elle se retourna, me cherchant désespérément de son beau regard. Lorsque ses yeux tombèrent dans les miens, elle ne put retenir la larme que je m'efforçais de ne pas faire couler. Elle balbutia, stupéfaite :

« Bleu, c'est bien toi, je ne pensais pas te revoir un jour.

- Moi non plus Jaune » lui répondis-je, d'une voix que j'espérais rassurante et posée.

Un cube passa à nouveau, nous savions tous deux ce que cela voulait dire, nous nous disions au revoir, sans

savoir si ce serait vraiment le cas un jour. Je partais donc, sans me retourner, sans me retourner vers les joues mouillées de larmes de Jaune, sans me retourner vers l'oie qui me regardait, sans me retourner.

Le cube, je me rappelle, le cube était passé, puis Jaune était arrivée, elle s'était avancée, doucement, puis elle avait reculé et c'était arrivé, la mort était arrivée, une aura maléfique l'entourait, la mort je veux dire, c'était la même aura qui s'était emparée de Jaune, qui l'avait consumée jusqu'aux os, je me souviens surtout de Jaune, qui lui tenait tête, forte jusqu'au bout, et moi, moi qui n'avais rien fait, incapable de bouger, envahi de la plus grande incompréhension. Jaune qui disparaissait, la main qui s'emparait de moi, qui m'emmenait au centre de la prairie, avec l'oie, puis plus rien, le néant, je sais juste que maintenant je suis de retour dans le noir, envahi d'une tristesse qui me ronge.

Un salon, deux garçons qui se chamaillent :

« T'as triché, s'exclame le plus grand d'entre eux, on n'a pas le droit de faire sortir un pion du puits tant qu'un autre n'est pas tombé dedans ! »

- En tous les cas, j'ai perdu ; alors ça ne sert à rien de t'énervier et puis, c'est qu'un jeu, lui répond l'autre.

- En attendant, tu as vu que j'avais raison : c'est le pion bleu le plus fort. Le jaune est nul », rétorque le premier garçon.

Ils s'emparent du jeu de l'oie posé sur la table et le rapportent dans le grenier parmi les autres jeux de société, le plus grand s'apprête à redescendre, il attend son frère. Ce dernier hésite à garder pour lui le magnifique pion jaune qu'il tient encore dans ses petites mains, il se ravise finalement, rangeant le pion jaune parmi les autres, juste à côté du bleu.

Second Prix

Jade BEDIU, Classe de 5ème6, élève de Mme PIANTINO DEL MOLINO-ROCHE, Collège du Grésivaudan, Saint-Ismier.

NOIR D'ÉBÈNE

Jadis, vivait une jeune femme nommée Aurore. Elle habitait avec son père, qui était artisan forgeron. Elle était fille unique et aimait beaucoup son père. C'était le seul parent qui lui restait, car elle avait perdu sa mère à l'âge de trois ans.

Un soir d'été, alors qu'elle rentrait d'une courte promenade pour aller acheter quelques provisions, elle entendit un petit groupe de femmes qui par-

lait d'un certain « Renart gris », rôdant dans les environs. Aurore se soucia peu de cet animal et continua son chemin.

Le lendemain, le forgeron demanda à sa fille de l'accompagner à son atelier. Aurore, qui aimait contempler les étincelles scintillantes s'envoler du métal rougi, se prépara rapidement.

Une surprise l'attendait à l'atelier ! C'était, en effet, son anniversaire. Son père, qui aimait les jeux d'épées, avait transmis sa passion à sa fille. Une magnifique épée, avec une poignée d'or, trônait sur la table centrale. Sur la poignée était gravée son initiale, un grand « A ». Folle de joie, Aurore passa la journée à combattre tendrement son père.

A la tombée de la nuit, il était temps de rentrer. Le soir, quand elle alla se coucher, elle entendit un cri déchirer la nuit jusque-là calme, silencieuse et envoûtante. Elle se précipita dans la chambre de son père, d'où provenait le cri. En ouvrant la porte, elle le découvrit assis sur son lit, le bras en sang et touché au cœur.

Tournant machinalement la tête vers la fenêtre, Aurore perçut une silhouette s'enfuir. Il lui sembla qu'elle portait des sortes d'oreilles et une queue. On aurait dit un renard.

Elle se précipita vers son père qui faiblissait à vue d'œil : « Père, que s'est-il passé ? Qui est cet individu ? » Son père lui répondit à bout de force que c'était une personne qui donnait l'argent des riches aux plus pauvres, mais qu'il ne savait pas pourquoi il l'avait agressé. En revanche, il savait que cette personne possédait une grande balafre sur le visage et que son nom était : « RENART G... ».

Il n'eut le temps de terminer son mot qu'il tomba sur le lit. Aurore comprit que son père était mort, et que les médecins arriveraient trop tard...

Aurore, emportant la précieuse épée qui était le dernier cadeau de son père adoré, fut confiée à son oncle, un petit noble de province. Il s'occupait correctement de sa nièce, mais sans tendresse et avec sévérité.

Quelques années plus tard, un après-midi d'ennui, Aurore réfléchissait encore et encore aux dernières paroles de son père. C'est alors qu'elle se souvint de ce qu'avaient dit les femmes, du certain « RENART GRIS » qui rôdait dans les environs. C'était il y avait si longtemps... Au départ, Aurore croyait que c'était un animal curieux et maléfisant. Mais en rapprochant la discussion des femmes des dernières paroles de son père, elle comprit que c'était une vraie personne, la même ! Le « Renart

G... » murmuré par son père devenait ce Renart Gris rôdant.

Elle n'eut plus qu'un but : le retrouver et se venger.

Se souvenant de la drôle de profession de ce Renart Gris, voleur de riches, elle décida de faire de même. Le royaume n'était pas si grand et leurs routes finiraient bien par se croiser.

Elle commanda sur le champ à ses servantes, bonnes couturières, de lui confectionner pour le soir un costume contenant : un corset noir ébène, rigide pour faire comme une armure, un loup noir ébène pour mettre sur ses yeux, un pantalon léger noir ébène, et de grandes bottes laquées noires ébène. Les servantes acquiescèrent sans poser de question.

Le soir tomba. Aurore attendait son costume dans sa chambre en contemplant son épée. On frappa à la porte. C'était une des servantes qui apportait le costume. Aurore la remercia et commença à enfiler sa tenue. En se regardant dans le miroir, Aurore ne se reconnut presque pas ! Elle attacha ses grands cheveux en queue de cheval. Elle finit par positionner sur ses yeux son loup noir.

Elle sortit sur la pointe des pieds pour ne pas se faire voir par son oncle. Elle passa par l'écurie pour prendre un cheval, noir comme elle. Elle sauta en selle, et décida que lorsqu'elle sortirait la nuit pour aider les pauvres gens et retrouver le meurtrier de son père, la lumineuse Aurore deviendrait : NOIR D'ÉBÈNE. Elle s'élança au galop, ses cheveux au vent.

En quelques minutes, Noir d'Ebène arriva près d'une route très fréquentée par les beaux carrosses les soirs de bal. Par chance, ce soir était l'un de ceux où la route voyait passer beaucoup de beaux attelages. Elle arrêta son cheval dans un petit sous-bois. Puis grimpa sur une branche qui avançait sur la route. Elle attendit le passage d'un des plus beaux fiacres puis s'élança dessus. Elle ouvrit la porte à la volée puis ordonna à l'homme et la femme qui se trouvaient à l'intérieur de lui donner tout ce qu'ils possédaient de plus précieux. Les victimes, prises de panique, s'exécutèrent ! Noir d'Ebène, derrière son loup, leur adressa un clin d'oeil : « Ne soyez pas tristes ! Votre or sera plus utile aux pauvres gens ! »

Elle se fonda dans la nuit.

Elle enfourcha son cheval et se rendit au village voisin où, dans une vieille chaumière, une famille démunie veillait un enfant très affaibli. Sans un mot, elle

déposa le butin dérobé, ainsi qu'un petit morceau de charbon, aussi noir que sa tenue. Sa signature.

Les années passèrent, et Aurore le jour, devenait Noir d'Ebène le soir venu, redistribuant les richesses et les sourires autour d'elle. Elle avait pris goût à cette vie d'aventure. Mais nulle trace de ce Renart Gris.

Une nuit d'hiver où le brouillard était dense, Noir d'Ebène vit venir vers elle une silhouette. Elle ne savait dire si c'était un homme ou un animal. A sa démarche, nul doute, c'était un homme. Mais sur sa tête pointaient deux petites oreilles et, dans son dos, balançait une queue.

Noir d'Ebène se figea en découvrant la grosse cicatrice qui barrait son visage. Le hasard et les nuits de vadrouille l'avaient conduite jusqu'à l'assassin de son père. Renart Gris voulut passer sa route, mais la jeune fille la lui barra : « Ne me reconnais-tu pas? »

Renart Gris s'arrêta, surpris et agacé par cette inconnue masquée. « Et te souviens-tu de cette nuit d'été, où, pénétrant dans la maison d'un honnête forgeron, tu me fis orpheline ? »

Renart Gris tressaillit.

« Je vais me venger. Mais avant, dis-moi pourquoi tu as tué mon père ».

Renart Gris s'affaissa. Cette sombre histoire, qui l'avait poursuivi toutes ces années, l'écrasait de nouveau. « Je te dois la vérité, même si je ne peux pas te rendre ton père. Je me prénomme Auguste. Avec un A comme sur la poignée de la belle épée avec laquelle tu étais si contente de jouer. Cette épée, c'est la mienne. Donnée par un roi, elle était toute ma fortune et toute ma fierté. Entendant du bien de ton père, je la lui confiais pour qu'il l'affûte. Ton anniversaire approchait et il se dit qu'une si belle épée, avec ton initiale, te ferait un beau cadeau, lui qui t'aimait tant et était sans le sou. Il refusa de me rendre mon bien, prétextant qu'on la lui avait volée.

Le soir venu, je voulus en avoir le coeur net et retournai chez vous. Je fis le tour de la maison, à la recherche de ma précieuse arme. Ton père, alerté par le bruit que je fis, se précipita sur moi avec une hache. Je n'eus d'autre choix que de le tuer, pour me protéger. Depuis, je continue d'errer sur les routes, hanté par cette triste nuit. »

Ce fut au tour de Noir d'Ebène de s'effondrer ; son père, dont le souvenir était si cher, avait pu se comporter en voyou. Pour elle !

« Je ne vais pas me venger, mais répa-

rer la faute de mon père. Viens avec moi, je vais te rendre ton épée. »

Renart Gris suivit la jeune fille masquée. Posant des questions sur son étrange tenue, il apprit qu'elle se dissimulait pour voler les riches sujets et donner leurs biens aux pauvres. Elle se garda de lui dire qu'elle espérait aussi le retrouver en agissant comme lui.

Ce qu'il prit pour une coïncidence les rapprocha. C'est ainsi que peu après, sur les routes plongées dans la nuit, les riches carrosses furent détroussés par une longue silhouette noire et une pesante carrure d'animal, qui laissaient en guise de signature un petit morceau de charbon et une touffe de poils gris.

Classe de 4ème

Premier Prix départemental (prix unique) et Premier Prix national

Maya MARIN, Classe de 4ème6, élève de Mme PIANTINO DEL MOLINO-ROCHE, Collège du Grésivaudan, Saint-Ismier.

Highway to Hell.

C'était une chaude nuit de l'été 1989. Dans un stade rempli par des milliers de personnes, le groupe légendaire des Firecrackers se produisait, avec cette énergie incroyable qui leur était propre et qui faisait d'eux de véritables mythes vivants.

Alors que le guitariste John Smith, qui fêtait ce soir-là ses vingt-sept ans, entamait un de ses solos les plus connus, sa guitare s'enflamma brusquement, devant les regards médusés de deux millions de spectateurs !

Avant même que les membres de la sécurité aient pu intervenir, le musicien le plus adulé de ce siècle avait disparu dans un nuage de fumée, ne laissant derrière lui qu'un corps à moitié calciné et les restes fondus d'une guitare rouge sang.

Six mois plus tôt, les Firecrackers para-chaient la création de leur album « Burning Man ». A dire vrai, toutes les chansons étaient d'ores et déjà écrites et composées, et il ne restait que les solos de guitare à trouver. Bien entendu, le groupe faisait entièrement confiance à leur talentueux guitariste, John Smith, et c'est pour cela que ce dernier passait ses journées enfermé dans le studio, à écouter en boucle toutes les pistes des morceaux, sans trouver les riffs ravageurs.

Mais ce que John n'osait pas dire aux autres musiciens, c'est qu'il n'avait plus aucune inspiration. Aucune idée ne lui venait en tête, et chaque note qu'il jouait semblait en désaccord avec la chan-

son qu'il tentait d'accompagner. Les semaines passaient, et aucune lumière ne venait éclairer son esprit de plus en plus au bord du désespoir.

Certains se seraient tournés vers la drogue, noyant leurs problèmes dans l'alcool. John Smith n'était pas un de ceux-là ; aussi, choisit-il de se diriger vers la foi. Il n'était pas croyant pour un sou et n'avait aucune estime ni de Dieu ni du Diable ; pourtant, ce soir-là, dans un petit club miteux des bas-fonds de la Nouvelle-Orléans, où l'air était composé essentiellement de relents d'alcool, de cigarettes et de vomis, c'est bien vers Lucifer qu'il se tourna. Il se fraya un passage dans les toilettes parmi les danseurs, les dealers, et toutes les autres personnes louches qui y traînaient pour accéder aux lavabos. Il se passa de l'eau sur le visage avant de se contempler longuement dans le miroir crasseux. Et il pria. Il pria désespérément pour que son talent revienne. Il offrit tout pour cela, sa vie, son âme, et même plus si ce n'était pas suffisant.

Plus tard, John retourna chez lui, empruntant des rues lugubres où marchaient des gens qui l'étaient encore plus. Alors qu'il passait le pas de sa porte, une brusque envie de faire un saut au studio le prit. Il rebroussa chemin aussi sec, courant presque, animé par on ne sait quel démon.

Une fois dans la petite salle capitonnée, où il passait ses journées depuis bientôt deux mois, il découvrit avec stupeur qu'une nouvelle guitare trônait en son centre, noire et rutilante. Il s'empressa de la saisir.

Aussitôt, une fièvre sembla s'emparer de lui. Il joua mieux qu'il n'avait jamais joué. Tandis que la nuit laissait place à l'aurore, il enchaina les solos les plus époustouffants qu'il n'aurait jamais pu imaginer, gravant tout sur la bande magnétique. Au petit matin, le nouvel album des Firecrackers était prêt.

Après le mixage de leur disque, et le succès qu'il avait obtenu, le producteur de l'illustre groupe décida d'organiser leur tournée. Cette dernière leur faisait faire le tour complet des Etats-Unis, passant par de grandes villes comme New-York et Los Angeles, mais aussi par de petites bourgades où les Firecrackers étaient vénérés comme des dieux vivants. Les musiciens avaient longuement débattu sur les effets qu'ils pourraient ajouter à leur show, hésitant entre une entrée et une sortie fracassante. Ils finirent par opter pour l'idée de lance-

flammes, sans danger pour les spectateurs, qui termineraient en beauté chacun de leurs concerts.

Au fur et à mesure que la tournée avançait, John Smith semblait frappé par un mal aux symptômes étranges. Ses amis s'inquiétaient de plus en plus quant à sa santé, le voyant pâlir de jour en jour.

John, comme animé par une force invisible, ressentait le besoin de jouer de sa mystérieuse guitare chaque soir. Inexplicablement, plus il en jouait et plus le bois sombre de l'instrument donnait l'impression de virer au rouge. Maladivement, il en grattait les cordes dès qu'il pouvait, allant même jusqu'à interrompre des discussions avec ses amis pour s'isoler et en jouer ! Cette guitare devenait une source d'obsession chez lui.

Mais le pire dans tout ça c'est qu'il semblait dans un état second, une sorte d'exaltation mystique. Il ne se reconnaissait plus ! Il ne mangeait plus, faisait des choix qui ne lui ressemblaient pas... Cette situation étrange le terrifiait. Il avait le sentiment horrible de ne pas être maître de ses actes, de n'être qu'un simple pantin qu'on agitait au bout de ses fils. Mais, il avait beau tenter de se ressaisir, l'instrument maléfique avait une attirance grandissante sur lui, l'emprisonnant dans une bulle de solitude...

Le soir de la dernière date de leur tournée était arrivé. Malgré la santé déplorable du guitariste, le groupe avait quand même décidé de monter sur scène, autant pour contenter leurs fans que pour fêter le vingt-septième anniversaire de leur leader. John était livide, comme sans vie, et sa guitare avait maintenant la couleur d'un rubis écarlate.

Le prodige commença à jouer devant le public de New-York qui scandait son nom. Lors de la première chanson, il vacilla. Lors de la deuxième, il chancela franchement.

Mais c'est seulement lorsqu'il attaqua son plus célèbre solo que les flammes s'emparèrent de lui, sortant directement des entrailles de sa guitare et l'engloutissant goulûment en une fraction de secondes. Il eut à peine le temps d'avoir peur qu'il était déjà mort, en se tordant de douleur, le visage convulsé dans une grimace abominable, tandis que le public inconscient et exalté hurlait son nom, en transe.

Une fois le stade évacué par les autorités et les ambulances arrivées sur place, les médecins officialisèrent le décès de John Smith et décidèrent de l'emporter à la morgue pour que les médecins

légistes déterminent la cause de sa mort.

Bien entendu, la police avait écouté le témoignage de plusieurs fans du concert et des musiciens eux-mêmes, mais elle avait conclu à une hallucination collective après le récit abracadabrant qu'ils lui avaient servi. Tandis que les médecins disséquaient le cadavre, les autres membres des Firecrackers tournaient en rond comme des lions en cage, attendant le verdict.

Quand les résultats tombèrent, ce fut la stupeur générale, autant chez les médecins que chez les musiciens John était mort, mais pas depuis quelques heures, non, depuis quelques mois ! Six pour être précis. John Smith était un cadavre depuis six mois ! Quant aux raisons de son décès, elles étaient plus que mystérieuses ; le guitariste était tout simplement exsangue ! Il semblait avoir été vidé de son sang, d'une manière incompréhensible et inexplicable aux yeux des médecins qui avouèrent leur ignorance aux membres du groupe.

Bien entendu, l'histoire fit la une des journaux. Tous y allaient de bon cœur ! Tous avaient des théories, plus loufoques les unes que les autres : vengeance entre gangs mafieux, justice divine, maladie non-référencée, effet pyrotechnique raté...

C'est ainsi que John Smith s'inscrivit dans la légende du rock, non pas comme le plus talentueux guitariste de sa génération, mais comme le Guitariste Fantôme ayant joué avec son corps sans vie devant des milliers de spectateurs.

Classe de 3ème

Premier Prix

Alice COOK, classe de 3èmeB, élève de Mme Cécile GONZALVÈS, Collège Le Chamandier, Gières.

Le monde d'entre les murs.

Il restait dix minutes avant le début des vacances d'été. L'agitation était telle dans la salle de français que le professeur, ne pouvant plus assurer son cours, avait permis à ses élèves de faire ce qu'ils voulaient pendant qu'elle-même pianotait sur son smartphone.

Même Agnès, qui d'habitude était sage comme une image, se mit à discuter avec Amélie, sa meilleure amie :

- Qu'est-ce que tu vas faire, toi, pendant les vacances ? demanda Agnès

- Je vais à Sydney avec ma tante ! Elle a réservé un hôtel cinq étoiles avec une piscine et tout et il paraît qu'on va voir des kangourous ! J'ai trop hâte ! Et toi ?

- Comme chaque année, je pars chez

mes grands-parents en Ardèche pendant les deux mois... Puis, la cloche sonna et tous les enfants bondirent de leurs chaises et se ruèrent vers la porte d'un même mouvement. Agnès sortit l'une des premières, traversa le couloir au pas de course, sortit dans la cour et franchit le portail. Elle voulait se dépêcher pour essayer d'avoir une place dans le bus car elle se doutait bien qu'il serait bondé en ce vendredi six juillet. Mais, elle eut la surprise de voir sa mère qui l'attendait debout à côté de sa vieille Alfa Roméo, sur le parking.

- Bonjour maman. Qu'est ce qui se passe ? Tu ne m'as pas dit que je devais prendre le bus ?

- Si, mais il y a un changement de programme. Monte dans la voiture, je vais t'expliquer.

La jeune fille s'installa donc sur le siège passager et boucla sa ceinture en se demandant ce que sa mère allait lui dire :

- Bon, commença cette dernière, exceptionnellement cette année, on ne va pas en Ardèche parce que papy et mammy partent aux Seychelles. Alors à la place, j'ai réservé une maison d'hôtes à Saint Georges de Didonne, une petite ville près de Royan. Tu vas voir ce sera super

Agnès ne s'y attendait pas du tout. C'était la première fois de sa vie qu'elle ne partait pas chez ses grands-parents. Elle était à la fois un peu déçue et à la fois excitée à l'idée de découvrir cette ville de bord de mer qu'elle ne connaissait que de nom.

Le lendemain matin, lorsqu'Agnès se réveilla et ouvrit ses volets, le jour n'était même pas encore levé. Elle en profita pour prendre du temps dans la salle de bain - ce qu'elle ne faisait jamais d'habitude car sa mère la pressait toujours - et pour faire sa valise, tout en vérifiant deux fois de suite qu'elle n'avait rien oublié. Quand enfin, elle fut entièrement prête, vers neuf heures, elle descendit au salon, et en passant par le couloir, le grand miroir doré lui renvoya l'image d'une jeune fille blonde, au teint pâle, et aux grands yeux vert océan. Puis, machinalement, elle passa la main dans ses cheveux pour les recoiffer. Elle était très contente d'elle en voyant son reflet dans la glace et elle était soucieuse de faire bonne impression à leur hôte quand sa mère et elle arriveraient au bord de la mer quelques heures plus tard.

Quand Agnès et sa mère furent prêtes, elles s'installèrent dans la voiture. Elles étaient toutes les deux très serrées et

inconfortables car même si la voiture était plutôt grande, des sacs et des valises s'entassaient partout, du coffre plein à craquer jusque sur les genoux de la jeune fille. Voyageant ainsi pendant six heures, elles arrivèrent enfin à Saint Georges de Didonne très tard dans la soirée.

La voiture franchit un grand portail doré pour arriver dans une cour d'où on pouvait voir le majestueux jardin et l'immense demeure. Celle-ci était en fait un ancien manoir, encadré de deux tourelles et d'un grand balcon. Agnès aimait déjà cette maison d'hôte. Elle était maintenant impatiente d'en découvrir l'intérieur.

Sa mère et elles montèrent la volée de marches menant au perron, actionnèrent le heurtoir et attendirent. Deux minutes plus tard, leur hôte arriva. C'était une dame d'une soixantaine d'années, très élégante dans son tailleur gris pâle, ses cheveux blancs comme neige relevés en chignon serré et un grand sourire aux lèvres.

- Bonsoir ! Entrez je vous prie, je vais vous montrer vos chambres, dit-elle d'un ton chaleureux en ouvrant sa porte en grand.

Les deux femmes entrèrent à sa suite, gravirent d'innombrables escaliers et contemplèrent la richesse des lieux tandis que la vieille femme se présentait :

- Alors mes enfants, je m'appelle Vladislava, mais vous pouvez me surnommer Vlad, et je serai votre hôte pendant le temps de votre séjour. J'espère que vous vous plairez ici et en cas de problème, n'hésitez surtout pas à m'appeler. Ah, s'exclama-t-elle soudain, on est arrivé au troisième étage, voilà vos chambres !

- Merci beaucoup Madame, répondit la mère d'Agnès, je suis sûre que tout se passera bien et puis cette maison a l'air de renfermer beaucoup de secrets. Ça va sûrement plaire à ma fille, elle qui adore les mystères...

Vlad se tourna vers la jeune fille :

- Ça oui, il y en a des mystères, surtout dans ta chambre...

- Comment ça ?

- Tu verras bien. Allez, bonne nuit !

Puis elle s'éloigna, laissant les filles seules sur le palier. Elles se souhaitèrent bonne nuit puis chacune alla dans sa chambre. La mère d'Agnès ouvrit la porte de la sienne : c'était une grande chambre avec un lit de deux mètres de large, une armoire, une fenêtre donnant sur les parterres de fleurs du parc, un bureau et une petite salle de bain privative avec baignoire et douche.

Quand la jeune fille entra dans celle qui lui était attribuée, elle fut si surprise qu'elle manqua de tomber à la renverse.

Dans la pièce, légèrement mansardée et meublée simplement d'un lit à baldaquin et d'un bureau, se trouvaient des dessins partout, jusque sur le plafond et par terre. Ils étaient dessinés à même les murs et il ne restait que deux ou trois centimètres de libres. Ils représentaient tout et n'importe quoi. Agnès aperçut par exemple une girafe dans un coin et juste à côté un croissant et un verre de jus d'orange. Cela donnait une ambiance très étrange et elle se demanda pour quoi tous ces dessins étaient là. Et puis, qui les avait faits ? Les invités avant eux ?

Mais elle garda ces interrogations pour plus tard car il était minuit passé et elle était tellement fatiguée après cette interminable journée de route qu'elle ne tenait presque plus debout.

Alors Agnès se laissa tomber sur le grand lit et ferma les yeux. Deux minutes plus tard, elle dormait déjà. Son sommeil fut peuplé de rêves mêlant peinture et crayons...

Le lendemain matin Agnès se réveilla aux aurores. Elle avait un programme chargé pour cette journée et elle ne voulait pas perdre trop de temps : d'abord elle allait descendre prendre son petit déjeuner, ensuite elle ferait le tour de la maison et du jardin, puis elle déjeunerait, irait à la plage toute l'après-midi et enfin avant de se coucher, elle essaierait d'élucider le mystère des dessins dans sa chambre. Là elle avait très faim et elle sortit donc sur le palier pour descendre mais d'abord elle se rendit dans la chambre de sa mère pour voir si elle était déjà levée. Apparemment ce n'était pas le cas car Agnès voyait une touffe de cheveux blonds dépasser de la couette tirée jusque sur l'oreiller.

Elle décida de la laisser dormir et de ne pas la réveiller. Elle emprunta donc l'escalier pour se rendre à la salle à manger et sur le chemin, elle se perdit à deux reprises tellement la maison débordait de recoins et de couloirs interminables !

La jeune fille finit quand même par y arriver et, malgré l'heure matinale, trois personnes étaient déjà assises autour de la grande table en bois. Il y avait Vlad, bien sûr, ainsi que son mari et une petite fille de dix ou onze ans qu'elle n'avait jamais vue.

Elle se mit à sa place, à côté de la petite fille. Son petit déjeuner avait déjà été préparé : il y avait des pancakes, de la brioche avec de la pâte à tartiner et un grand verre de jus d'orange. Agnès

se jeta littéralement dessus, comme si elle n'avait pas mangé depuis huit jours. Puis, une fois rassasiée et tandis que leurs hôtes retournaient dans leur chambre, elle discuta avec la petite fille :

- Bonjour je m'appelle Agnès. Et toi ?
- Isabelle, dit celle-ci d'une voix fluette
- C'est un beau prénom ! Et tu es aussi en vacances ici ? Où sont tes parents ?
- Mes parents sont morts quand j'avais cinq ans, et depuis je vis dans cette maison avec mon oncle et ma tante.
- Oh je suis désolée...
- C'est pas grave mais je n'aime pas trop en parler si ça ne te dérange pas. Bon, tu veux aller faire un tour à la plage ?
- Oui justement je voulais y aller, ça tombe bien ! Par contre j'aurais bien aimé visiter la maison d'abord.
- On le fera plus tard, de toute façon on a tout notre temps.

Agnès accepta. Après tout sa mère et elle allaient rester presque un mois ici, alors rien n'était pressé. Et puis l'idée d'aller à la plage avec Isabelle ne lui déplaisait pas : si elle vivait ici elle savait forcément quelque chose sur les mystérieux dessins dans la chambre ! Elle comptait bien en profiter pour lui en parler.

Elles allèrent donc à la plage, située à deux cents mètres de la maison, et discutèrent de tout et de rien pendant deux heures, allongées sur leurs serviettes. Isabelle apprit à Agnès que les dessins avaient toujours été là et qu'elle-même en avait fait un ou deux. En revanche elle refusait de lui dire quel secret ils renfermaient car c'était à elle de le découvrir.

Plus tard, Vlad, son mari et la mère d'Agnès arrivèrent eux aussi. Ils se baignèrent dans les vagues et jouèrent au Beach volley dans une ambiance joyeuse et décontractée. Finalement la jeune fille ne regrettait plus vraiment de ne pas être allée en Ardèche : elle s'amusaient vraiment bien ici et puis leurs hôtes étaient très gentils...

La joyeuse troupe rentra à la maison bien fatiguée, vers dix-huit heures. Agnès monta pour se changer puis redescendit pour le souper. Ce fut assez léger mais néanmoins très bon : de la soupe de potiron, du pain frais, du fromage et enfin un cheesecake. Une fois le repas terminé, la jeune fille retourna dans sa chambre puis se laissa tomber sur son lit. Son regard se posa sur tous les dessins sur les murs. Elle voulait absolument découvrir quel secret ils renfermaient. Alors, elle se leva, marcha en direction du bureau sur lequel était disposée la panoplie du parfait dessinateur : elle

avait décidé de marquer la pièce de son empreinte et pour cela, allait dessiner quelque chose elle aussi. Alors Agnès trouva un coin inoccupé (juste à côté de la fenêtre), s'arma d'un crayon et d'une gomme puis commença.

Elle entreprit de réaliser une barque et travailla sans relâche pendant près de deux heures. Quand elle eut terminé, elle se leva pour admirer le résultat. Ayant un don pour le dessin, son œuvre était extrêmement réaliste : des rainures sur le bois, à l'eau sous la barque, avec les moindres vaguelettes... Elle était vraiment très fière d'elle.

Alors, à ce moment-là, il se passa quelque chose d'extrêmement étrange. De l'eau commença à monter progressivement dans la chambre, jusqu'à arriver un peu plus bas que les genoux d'Agnès. Puis, l'embarcation jaillit littéralement du mur et retomba sur l'eau, flottant et se balançant au fil du courant.

Elle n'y croyait pas, ce n'était pas possible. Par quel phénomène extraordinaire les dessins qu'elle faisait devenaient-ils réalité ?!... Pour en avoir le cœur net, elle toucha la barque du bout des doigts et... sentit le contact du bois ! Soudain, la voix d'Isabelle résonna derrière elle, l'arrachant à sa stupeur :

- Alors Agnès, je vois que tu as fait connaissance avec le monde des dessins.
- Comment ça ?

Alors la petite fille s'assit sur le lit et raconta ce qu'elle savait :

- En fait, commença-t-elle, quand j'étais plus petite, cette chambre était la mienne. Et quand je suis arrivée, les murs étaient déjà remplis de dessins. Alors un jour, j'ai fait comme toi j'ai dessiné une girafe (elle la montra du doigt, juste au-dessus du bureau) et le fait qu'elle devienne réelle m'a beaucoup amusée. Puis j'ai dessiné plein d'autres choses, notamment des personnages. Et eux, quand ils sortaient du mur, me parlaient et on discutait ensemble. Ils m'ont appris que derrière les murs se trouvait l'univers des dessins et que quand on les dessinait, ils étaient arrachés de cet univers. Par exemple, cette femme que tu vois là est très amie avec cet enfant ici. Tu vois ce que je veux dire ?

- Oui ... C'est incroyable ! Du coup tous les dessins qui se trouvent sur ces murs se connaissent et se réunissent dans leur univers c'est bien ça ?
- Exactement

- Bon, vas-y continue, dis-moi pourquoi maintenant tu ne dors plus ici ? Qu'est ce qui s'est passé ?
- Eh bien, un jour, alors que je m'en-

nuyais un peu, j'ai voulu dessiner mon chat, Gremlin, et à l'instant où j'ai eu terminé, Gremlin est apparu d'un coup et avant que j'aie pu faire quoi que ce soit, il s'est produit l'effet inverse de d'habitude : il a littéralement été avalé par le mur et je ne l'ai jamais revu. J'ai tout essayé pour le faire revenir mais sans résultat.

Alors, Isabelle, les yeux brillants de larmes à l'évocation de ce souvenir, désigna un coin près de la tête de lit. Gremlin était dessiné là, la gueule ouverte et ses yeux verts écarquillés de terreur. Agnès ne put s'empêcher de laisser couler une larme le long de sa joue.

- Voilà pourquoi j'ai changé de chambre. A chaque fois que mon regard se pose sur lui, ça me rappelle qu'il est en même temps si loin et si proche. C'est horrible. Alors toi, tant que tu dessines des choses qui viennent de ton imagination ça va, mais à partir du moment où tu vas dessiner quelque chose ou quelqu'un de réel, sache qu'il restera enfermé à tout jamais.

La jeune fille ne sut pas quoi répondre. Elle se contenta de hocher la tête. Puis Isabelle lui proposa de ne plus parler de ça et pour se changer les idées de monter dans sa propre chambre pour regarder des films en mangeant des bonbons et en discutant toute la nuit. Agnès accepta avec plaisir.

Dix minutes plus tard, le temps de s'être lavé les dents et d'avoir mis son pyjama, cette dernière était devant la porte de sa nouvelle amie.

Elles regardèrent donc une série policière puis, à six heures du matin, épuisées, s'endormirent. Le lendemain, Agnès se réveilla vers treize heures. Elle décida de laisser dormir sa camarade, qui était encore blottie dans son lit, et descendit donc seule à la salle à manger pour prendre quelque chose. Elle y trouva sa mère :

- C'est à cette heure-là que tu te réveilles ? lui dit sa mère ;

- Oh, ça va maman, on est en vacances, lui répondit sa fille d'une voix ensommeillée ;

- Ce n'est pas parce que c'est les vacances que tu dois faire n'importe quoi ! Qu'est-ce que t'as fait encore cette nuit ? Tu as regardé des bêtises jusqu'à une heure du matin, c'est ça ?

Sentant une dispute venir et n'en ayant pas envie à une heure si matinale, Agnès prit quelques fruits dans la corbeille et remonta pour rejoindre Isabelle, laissant sa mère seule dans la pièce.

Voyant que son amie n'était tou-

jours pas levée, elle alla dans sa propre chambre et, tout en mangeant une banane, entreprit de dessiner cette fois-ci des personnages. Elle fit une dame très élégante habillée d'un tailleur pantalon bleu marine, avec des bijoux et discuta avec elle pendant quelques minutes.

- Bonjour Mademoiselle ! dit la dame

- Bonjour ... Alors c'est vrai ce que m'a dit mon amie ? Vous sortez vraiment d'un autre univers ?

- Oui bien sûr !

- Et j'ai une question s'il vous plaît Madame : que se passe-t-il une fois qu'on vous a sortis du mur, vous les des-sins, vous restez pendant combien de temps dans cette chambre ?

- Il y a deux façons de nous faire disparaître : soit vous gomez votre oeuvre sur le mur, et alors nous disparaissions instantanément, soit dès l'instant où vous sortez de cette pièce en refermant la porte, tout ce que vous avez dessiné et qui se trouve dans cette pièce retourne dans l'autre univers.

- Et si je sors sans refermer la porte ? demanda Agnès

- Alors nous disparaîtrons au bout de deux heures.

Le reste des vacances se passa ainsi pour la jeune fille : Isabelle et elle firent d'autres dessins en prenant soin qu'ils ne représentent pas quelque chose de réel et discutaient ou jouaient avec eux pendant des heures. Elles allèrent aussi beaucoup à la plage avec la mère d'Agnès et leurs hôtes, visitèrent des monuments, comme le port de Rochefort ou l'aquarium de la Rochelle, et s'amuserent beaucoup.

Agnès trouva qu'elle avait passé des vacances peut être même encore mieux que celles passées en Ardèche les autres années. Chez ses grands-parents il n'y avait pas de dessins sur les murs de sa chambre et puis, elle n'avait pas quelqu'un avec qui discuter, comme Isabelle.

Elle fut très triste au moment de partir ; de quitter ces gens qui l'avaient si bien accueillie mais ils se promirent de se revoir aux prochaines vacances d'été et de s'envoyer des messages et des photos. Sa mère et elle, chargées de leurs valises, descendirent donc les marches menant à la cour où était garée l'Alfa Roméo. Elles montèrent dedans et firent de grands signes à Isabelle, Vlad et son mari.

Agnès pleura au début du long trajet mais, comme elle ne voulait pas le montrer à sa mère, elle tourna la tête vers la vitre et regarda le paysage défiler. Elle devrait attendre un an avant de revoir

l'océan majestueux, les collines et les phares, de refaire du vélo et de manger des glaces sur la place du village.

Elles arrivèrent chez elles et les deux semaines qui restaient avant la rentrée passèrent très lentement. Elles regardèrent la télévision, allèrent au restaurant, firent les magasins et se préparèrent à retourner au travail et au collège.

Ce jour finit par arriver. Agnès commençait le lundi matin à huit heures avec latin. Les élèves entrèrent dans la classe, s'installèrent et sortirent leurs affaires, puis leur professeur réclama le silence :

- Bonjour les enfants Tout d'abord, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous vous êtes bien reposés ?

- Oui Madame ! répondit la classe.

- Très bien. Avant de commencer le cours je vais vous proposer quelque chose : ceux qui le souhaitent peuvent participer à un concours de nouvelles, de poésie ou d'expression écrite, avec sujet libre pour la nouvelle et la poésie. La nouvelle devra faire cinq pages maximum. Les copies devront être tapées à l'ordinateur et envoyées dans trois mois. Qui est-ce que ça intéresse ?

Agnès leva tout de suite la main, sans hésitation. Elle pourrait enfin mettre par écrit ce qu'elle avait vécu dans la maison d'hôtes avec les dessins ! C'était l'occasion rêvée. Elle allait participer et écrire une nouvelle qu'elle appellerait « Le monde d'entre les murs ».

Second Prix

Anne-Lise MUGLIA, Classe de 3ème5, élève de Mme PIANTINO DEL MOLINO-ROCHE, Collège du Grésivaudan, Saint-Ismier.

Et un énorme regret l'envahit.

La famille de Cyndie est et sera toujours heureuse mais quelque chose va changer entre temps.

Les parents ont eu leur premier enfant nommé Maxime qui maintenant a onze ans, leur deuxième enfant Cyndie vient d'avoir six ans.

Pour commencer, je vais vous parler de leur caractère et de leur physique: Maxime est plutôt beau garçon avec sa mèche rebelle couleur châtaigne teintée de blond qui retombe toujours sur ses grands yeux d'un bleu océan infini. Il est du genre à ne pas se laisser faire contrairement à sa petite soeur qui est énormément réservée.

Pour la décrire physiquement elle est plutôt petite et rondelette, mais cela n'empêche pas que ses joues recou-

vertes de petites taches rousses sont à croquer. Ses longs cheveux ondulés sont châains, elle a également de grands yeux verts. Elle ressemble plus à «Daddi»(le surnom de son père) qu'à «Mome» (celui de sa mère) de laquelle Maxime a pris davantage.

C'est la rentrée au CP de Cyndie aujourd'hui, elle est super heureuse car elle se retrouve dans la même classe que ses amis. Dans sa classe, deux nouvelles élèves se présentent, la première s'appelle Miranda Clariotte, ses yeux sont bleus et ses longs cheveux blonds et lisses. Elle se fait reconnaître en étant la fille des propriétaires de la plus grande boutique de mode. Et même du monde pour certains. Cyndie l'envie avec ses beaux vêtements et ses belles chaussures. Elle se dit que cette fille est bien plus belle et plus intelligente qu'elle.

La deuxième à se présenter c'est Camille qui ressemble à peu près à-Cyndie mais n'a pas le même caractère dans sa façon de s'exprimer.

Elle reste polie et gentille quand même.

Pendant les quatre mois passés, tout se passe bien pour Cyndie, mais elle ne se doutait pas que le cinquième mois allait mal se dérouler. Comme souvent, Cyndie et ses amis se posent sur un banc et parlent de tout et de rien lorsque Miranda arrive, avec un sourire narquois et, à ses côtés se trouvent d'autres filles que Cyndie n'apprécie pas.

La bande de Miranda se pose de chaque côté de Cyndie en poussant ses amis. Parmi eux se trouve Camille.

Miranda, elle, ne s'assoit pas et reste en face de Cyndie, elle fixe son chemisier à pois et son jean violet jusqu'aux petites bottines noires. Toujours avec ce petit sourire en coin elle lui dit:

-«Tu t'habilles dans l'armoire de ta grand-mère?! »

Cyndie un peu honteuse:

-«...Non... »

Mon magasin se trouve à deux kilomètres d'ici. Vas-y à pied comme ça tu perdras du poids, tu éviteras de faire sortir la voiture de tes parents pour ne pas payer l'essence sinon tu seras fauchée, en sortant de mon palais, t'auras moins le look des vieux!»

Sur ce, Miranda tourne les talons, va se placer au centre de la récréation et crie que Cyndie et sa grand-mère trouvent leurs vêtements dans les poubelles.

A ces mots, toute la récréation éclate de rire sauf les professeurs et Camille qui n'ont pas entendu les mots de Miranda.

Cyndie, ne sachant que faire, prend ses affaires et part se cacher dans les toilettes.

Le lendemain, rien ne se passe car Cyndie n'avait parlé à personne de sa grosse honte. A l'école elle passe ses récréations à pleurer dans les toilettes, ne voulant sortir pour faire plaisir à Camille, qui essaie tant bien que mal de la faire sortir, mais rien n'y fait, Camille lui dit:

« Il ne faut pas te laisser faire!

- Je sais...

- Pourquoi t'en parles pas à tes parents?

- J'ai peur qu'ils se moquent de moi et qu'ils m'engueulent si je me défends. De toute façon, je ne suis pas capable de me défendre !

- Ne dis pas ça! Je vais en parler à tes parents, si tu ne leur dis pas!

-...Ok...

- Maintenant sors de là et va expliquer à la maîtresse».

Cyndie sort mais ne va pas le dire à la maîtresse, elle raconte qu'elle en parlera à ses parents.

Le soir même, elle demande à sa mère si elle peut aller acheter de nouveaux vêtements avec elle ce week-end. La réponse est «oui». Comme prévu le lendemain soir, elle rentre à la maison avec des jolis tee-shirts, des pulls, des pantalons et d'autres babioles.

Le lundi matin, Camille n'est pas là. Miranda lui fait remarquer que cela fait toujours vieux et usé.

Miranda la prend et lui met la tête dans les toilettes lui disant en lui relevant la tête:

«Premièrement, lavage des cheveux et du visage, c'est fait»

Elle la plaque contre le mur et lui déchire son nouveau pantalon aux genoux, lui arrache son pull et dit:

« Deuxièmement, le relookage, c'est fait ».

Miranda sort Cyndie des toilettes et la place au centre de la cour en criant:

«Défilé de mode!»

Un grand cercle d'élèves se forme autour d'elles.

Miranda est la première à rigoler, tout le reste suit.

Cyndie se cache le visage et court pleurer aux toilettes.

Cyndie est maintenant en 6ème et n'a toujours rien dit.

Je n'ai pas tout dit sur ce qui s'est passé entre temps car c'est vraiment horrible et parce qu'il y en a trop pour que je cite ses malheurs.

Camille ayant parlé aux parents de son amie de la situation, le jour même les

parents amènent leur fille chez le médecin pour une consultation.

Celui-ci remarque des bleus, des griffures et quelques veines entaillées. En voyant cela le médecin lui demande de lui expliquer pourquoi elle a toutes ces blessures et comment elle les a faites. Cyndie lui raconte tout mais en balbutiant sur quelques passages difficiles ; à la fin de son explication elle craque et éclate en sanglots dans les bras de ses parents qui ne savent pas tout.

Elle explique même la tentative de suicide qu'elle a tentée, mais, au moment où cela va se passer, elle se rappelle tous les bons moments avec sa famille et ses amis et elle a donc renoncé à ôter sa vie.

Quelques jours plus tard, la réputation de Miranda est écrasée et le harcèlement fait le tour du collège puis tout cela prend fin.

Cyndie est tranquillement assise sur une chaise dans son bureau de patronne en train de téléphoner à ses clients pour des affaires, lorsque son sous-chef de frère toque à la porte.

Pour résumer Cyndie et Maxime ont ouvert une entreprise de marketing qui est devenue la plus grande entreprise de France, qui ne passe pas inaperçue. La petite famille vit bien sa vie ; même elle repense parfois à ces années de malheureuses souffrances. Cyndie, elle, prie pour que cela n'arrive plus aux enfants.

Une fois la porte ouverte, Maxime déboule dans le bureau de sa soeur en lui donnant un téléphone qu'elle prend et entend:

« Bonjour j'aimerais bien un rendez-vous pour un entretien d'embauche dans votre entreprise.

- Bonjour, oui avec plaisir demain, vendredi 13 novembre à seize heures cela vous conviendrait?

- Oui, absolument !

- Parfait, c'est à quel nom?

- Miranda Clariotte.

-C'est noté, à demain au revoir !

- A demain ».

Vendredi 13 novembre à seize heures.

Cyndie se retrouve face à face à une femme blonde, aux yeux bleus remplis de fierté. Le courant passe plutôt bien entre elles, et Cyndie pense trouver quelque chose de déjà vu chez cette fille, mais enlève vite cette idée de la tête.

A la fin de l'entretien, Cyndie rentre chez elle. Après avoir embrassé son mari et couché ses enfants, elle se pose sur le canapé et, ne sachant que faire, sort des

anciens albums photos de ses années précédentes et voit la tête et le prénom de Miranda. Et là. C'est le choc!...

Quelques jours plus tard, Cyndie se retrouve encore devant Miranda pour un second entretien mais, cette fois, le courant entre elles passe plutôt mal. Après de multiples discussions, Miranda parle de son passé. Cyndie fait de même.

Miranda devient très pâle et s'excuse, mais Cyndie ne l'écoute pas, la sort de son bureau en lui disant que la discussion est close et salue poliment.

C'est ainsi que Miranda comprend que son poste de rêve ne lui appartiendra jamais, et un énorme regret l'envahit.

Classe de 1ère

Prix des classes de 1ère

AGATE VIRET, Classe de 1èreL, élève de Mme Colette BADEL, Lycée L'Oiselet à Bourgoin-Jallieu.

RIMBAUD

Je suis dans un néant inconnu. Je flotte, je crois. Tout est noir autour de moi.

J'ai plus ou moins conscience que j'existe. En tout cas je suis diffracté, si j'existe c'est en plusieurs parties qui n'ont qu'un lien ténu entre elles. J'oublie à chaque instant mon existence qui n'est pas réelle finalement. Les instants n'ont pas de mesure temporelle, le temps s'y déplace en cet endroit dans un schéma qui ne peut pas être cerné ; il n'y a ni seconde, ni année, juste une infinité de perceptions mais pas de mesure, aucune. Soudain, quelque chose change. Un mouvement s'amorce, et les liens ténus semblent s'assembler comme ils l'ont fait une fois déjà. Ce qui est impensable, inimaginable se produit. Mes différentes réalités, les éclats de ce que j'ai pu être se rassemblent, les fils imperceptibles sont attirés les uns vers les autres, viennent former la pelote de mon être et, bruit assourdissant, voilà un battement de coeur. Une inspiration et voilà la machine qui s'emballe, ma personne se recrée, comme elle l'a été il y a si longtemps ou il y a une seconde. Mes yeux s'ouvrent, ma mémoire est retrouvée, ce néant noir disparaît, et me revoilà en possession de mes souvenirs d'avant, de mes quarante précédentes années.

Sous mes yeux, dont la vision s'éclaircit, apparaît un paysage inconnu puis, mes souvenirs revenant, je comprends. Je suis dans ce qui s'appelait autrefois, et qui s'appelle toujours si je n'ai pas changé de pays, une rue. Mon coeur qui vient

de se réassembler saute un battement quand je réalise. Impossible, impensable et pourtant...je suis revenu d'entre les morts. Je redécouvre les éléments physiques du choc, mes jambes qui n'ont pas marché depuis un temps inconnu se mettent à trembler, j'ai besoin de m'asseoir. Un banc public se trouve derrière moi, sous une espèce d'étrange auvent transparent qui semble être en verre. Je m'assois, je découvre à nouveau ce simple fait, mon coeur s'emballe et la réalité s'impose une nouvelle fois avec une force impossible, Je suis vivant ! Je me rappelle mes derniers instants, ce moment peuplé de créatures atroces envoyées de l'Enfer, ma soeur qui serre mes doigts et ma jambe gauche, ma pauvre jambe gauche qui est là et en même temps absente...

Cette étrange sensation de déjà-vu m'apparaît alors, l'absence et la présence qui sont les mêmes choses...

Ah, non je ne me rappelle plus. Comme un rêve qui se refuse à réapparaître, cela s'efface de plus en plus, et je ne sais plus. Non, je suis simplement vivant, je ne sais pourquoi ni comment, je me croyais mort, mais... voici ma réalité retrouvée.

Devant moi, déambulent les passants en un flot discontinu de pas pressés et de têtes découvertes. Cela me semble quelque peu étrange, pas du tout comme mon époque. Aucune robe non plus, ni froufrou ni volant, ni tulle, ni velours, pas plus que de crinoline ou de traîne, les femmes portent... des pantalons ! Que c'est étrange...c'est certain, je ne suis plus à mon époque. De plus, tout le monde semble pressé, marche vite, se croise et se décroise dans un brouhaha affreux que causent de drôles d'engins sur roues, et qui dégagent une fumée âcre à chaque vrombissement. Soudain, ma vue est obstruée par quelque chose de long qui s'arrête à ma hauteur. Cet objet ressemble aux modèles plus petits qui font tant de bruit, mais il doit bien être muni de six ou peut-être même de huit roues, qui font un crissement très désagréable lors de l'arrêt. A l'intérieur, c'est plutôt vide, exceptés quelques sièges et des barres verticales, où les gens qui montent à bord s'accrochent. À l'avant, un petit bonhomme chauve aux yeux pétillants tient une espèce de gouvernail, comme dans un bateau. Je me doute que ce doit être pour diriger l'ensemble. Il me fait un signe de tête pour me demander si je monte ou non. Devant ma négation, les portes se fer-

ment grâce à un bouton qu'il presse, et il continue sa route.

Je suis époustoufflé, je crois que les gens de cette époque ont découvert la magie ! D'une poussée sur un bouton, l'on ferme des portes, on circule sans chevaux, les routes sont devenues noires et n'éclaboussent plus au passage de ces voitures automatiques. C'est tout bonnement incroyable, cette journée est des plus étonnantes. Après le passage de la longue et haute voiture magique, mon regard peut à nouveau observer ce qui est devant moi. En face de cette étrange route noire, on peut voir des constructions en verre et en métal, on dirait le Crystal Palace anglais ! À la différence toutefois que cet édifice s'envole vers le ciel comme une tour, et qu'il est inscrit dessus : «La banque en ligne avec vous» en lettres blanches et capitales. Mais qu'est-ce donc qu'une banque en ligne ? Des bâtiments confiés à cette banque et qui sont alignés ? C'est trop de réflexion, et il y a trop de choses que je ne comprends pas, mais tant de changements est absolument captivant. J'ai envie de tout découvrir, de tout connaître ! J'entends alors à ma droite une personne qui semble s'agacer toute seule. Elle parle et s'énerve contre quelqu'un, je crois que c'est son enfant vraisemblablement, mais le plus étrange n'est pas qu'elle soit seule, c'est qu'il y a des pauses dans sa discussion pendant lesquelles quelqu'un doit supposément lui répondre quelque chose.. Je me fais la réflexion qu'elle répète sans doute son texte de théâtre, mais pourquoi dans la rue, toute seule, et devant tout le monde dans ce cas ? Puis je remarque qu'elle semble tenir quelque chose à son oreille, un petit carré noir, en verre également. Mais quel objet cela peut-il être ? Enfin, cela me revient. Cette façon de parler... c'est le téléphone bien sûr ! À vrai dire non, ça ne peut pas être cela. Il n'y a ni fil ni combiné, et nous sommes dans la rue. Un téléphone... sans fil ? Serait-il possible ? Comme c'est surprenant, que c'est magnifique, une telle technologie, tout bonnement fantastique ! Mon regard insistant semble gêner la jeune femme qui s'est arrêtée de parler, et m'observe durement. M'en rendant compte, je cherche mon chapeau pour lui faire une révérence ironique, un sourire provocant aux lèvres, mais je ne le trouve pas au sommet de mon crâne, où il aurait dû se trouver. Les sourcils froncés je me lève, étonné moi-même de cette sortie irrévérencieuse que je ne me suis connu que dans mes jeunes années,

et me dirige vers une vitrine quelconque afin de savoir quelle est ma tenue et où diable a pu passer mon chapeau. Arrivé devant une vitrine, je n'en crois pas mes yeux... Fini le vieillard infirme de quarante ans aux traits burinés par le soleil et aux yeux délavés, je suis redevenu le jeune homme fringant de seize ans qui écrivait des poèmes et buvait de l'absinthe. J'avais déjà remarqué que ma jambe m'était revenue mais me voir sous ces traits... quelle joie ! Ce pays, cette époque sont une bénédiction, une joie sans cesse renouvelée, quelle jeunesse ! Je suis le plus chanceux être humain qui puisse exister ! Et je me mets à sauter de joie, à courir, je ne peux plus garder ce bonheur pour moi, c'est trop ! Mes cris de victoire résonnent dans la rue, je rigole le nez en l'air, sans faire attention à ceux qui m'entourent et qui, assurément, me regardent comme un fou bon pour l'asile. Peu importe, je suis transporté de joie, et n'y puis rien faire !

Mes sauts de cabri ont été un petit peu trop enthousiastes et ma joie incontrôlée m'a conduit à bousculer une jeune fille qui est tombée à terre. Elle semble un peu étourdie. M'arrêtant, je lui tends la main, un sourire à moitié contrit aux lèvres. Elle la saisit après avoir secoué la tête de gauche à droite, comme pour organiser à nouveau ses idées dans le bon sens et, d'une poussée brusque sur ses jambes minces, elle se retrouve à ma hauteur. Des yeux contrariés se posent sur ma personne, et son petit visage rempli de tâches de son se chiffonne d'une manière adorable lorsqu'elle m'adresse ces mots :

- Vous auriez pu faire attention, et qu'est-ce qui vous prend à sauter partout, comme un hurluberlu !

- Excusez-moi, petite demoiselle, mais je ne me risquerai pas à vous raconter ce qui m'arrive, où vous me prendrez définitivement pour un fou ! Je me présente, Arthur Rimbaud, j'ai publié quelques petites choses de mon temps, risquai-je, pour me présenter.

- Enchantée, moi c'est la Reine d'Angleterre, me répond-elle sarcastiquement. Oui en effet, vous avez publié quelques petites choses de votre vivant... s'esclaffe-t-elle, comme si je lui avais raconté une bonne blague.

Sur ce, elle lâche ma main, ce qui me fait réaliser que je l'ai tenue un peu trop longtemps pour la bienséance et elle me contourne en reprenant son chemin, riant toujours. Sa réaction m'étonne, et sa réponse tout autant. La Reine d'An-

gleterre ? Je comprends qu'elle s'est moquée de moi, mais non, je ne la laisserai pas s'en tirer à si bon compte ! On ne se moque pas impunément de Jean Nicolas Arthur Rimbaud ! Je me retourne et entreprends de la suivre, décidé à savoir où je me trouve, elle pourra toujours me renseigner sur cette drôle d'époque et ce drôle d'endroit.

Elle avance d'un pas déterminé, elle porte des chaussures très étranges, avec des lacets sur le dessus, qui ressemblent un peu à celles que les hommes portaient à mon époque, mais sans talon. De plus, elles ne sont pas faites de cuir mais d'une toile vert kaki. Son pantalon a une forme étrange, assez large mais qui se resserre en bas des mollets, il a l'air d'être fait en velours côtelé, il serait tenu par des bretelles que ça ne m'étonnerait pas. Son manteau est long et informe, d'une couleur marron/gris indéfinissable, en tout cas il semble usé, la jeune fille doit le porter tout le temps. Elle est dépareillée, à côté des gens qui circulent avec des couleurs vives et agressives, et elle me fait plus penser aux gens de mon temps. Je la rattrape alors et, en lui mettant une main sur l'épaule, lui demande où elle se rend d'un pas aussi décidé. Ses yeux méfiants se posent à nouveau sur moi, l'air de me sonder, puis elle lève tes yeux au ciel et répond :

- Je vais au Planning familial, Rimbaud, tu n'as qu'à m'accompagner si tu n'as rien de mieux à faire.

- Le Planning familial ? Qu'est-ce donc ? demandé-je poliment, intrigué par cette nouveauté.

Ma demande semble une fois encore incongrue et elle tourne vers moi ses yeux clairs, l'air intrigué et amusé à la fois.

- Je vais finir par vous croire, quand vous dites que vous êtes Rimbaud, avec votre air étonné de tout et votre méconnaissance de ce qui se passe ici. Puis son amusement est chassé par un éclair gris dans ses yeux, comme si elle pensait à quelque chose de triste, et je vois ensuite apparaître de la pitié. En reconnaissant ce sentiment, je pince les lèvres, et prends un air hautain, vexé, tout en lui adressant un regard froid.

- Je ne suis pas au courant de la façon dont est faite votre société, et je veux bien que vous m'expliquiez. En revanche, si cela vous dérange, je m'en vais trouver mes informations ailleurs.

- Non, non ! Pas de souci ! Sa voix n'est plus moqueuse, mais très douce au contraire, comme si elle parlait à un

petit animal blessé. Le Planning familial, c'est un endroit où on peut être écouté et où on nous donne des solutions pour soigner nos maladies physiques et mentales en lien avec le sexe. Et c'est gratuit. Les gens là-bas sont très ouverts.

Elle ponctue sa phrase d'un sourire apaisant.

J'acquiesce et essaie de m'imaginer quelque chose comme ça. C'est incroyable. On peut parler là-bas sans être jugé, et discuter de questions... sexuelles ? Je suis assez mitigé, je trouve que c'est très bien, enfin je pense que si Paul avait pu aller à ce «Planning familial», il ne m'aurait peut-être pas tiré dans la main, mais d'un autre côté, la description que la gamine en a faite ressemble à l'hôtel-Dieu, et ma dernière visite dans ce genre d'endroit ne m'a pas laissé de très bons souvenirs. En plus, parler d'intimité... Ce n'est pas commun, on n'a pas le droit d'en parler aux docteurs en général.

Pensif, je la suis sans vraiment prendre garde à l'endroit où elle mène nos pas. Je me retrouve devant le bâtiment de ce planning familial, et comme on n'entre pas, je me tourne vers elle, pour l'interroger. Elle m'apparaît anxieuse. Toute sa superbe et son assurance ont laissé place à une hésitation qui la ronge. Je danse d'un pied sur l'autre, je ne sais trop comment me comporter, j'aimerais l'aider mais je ne sais pas du tout comment faire. Je la vois alors inspirer un grand coup en fermant les yeux, puis les rouvrir, l'air déterminé. Elle tend la main vers la poignée de porte puis se dégonfle, en murmurant avec une grande déception dans la voix «Je ne peux pas, je ne peux pas...». Sa peine me touche, alors je prends moi aussi une inspiration et je lui mets la main sur l'épaule,

Elle sursaute et se tourne vers moi, comme si elle avait oublié ma présence. Je fronce les sourcils devant sa réaction, puis je lui souris :

- Je vois que tu n'as pas l'air très rassurée. Pourquoi veux-tu aller dans cet endroit où on parle de ton intimité, si tu en as peur ?

- Ce n'est pas juste un lieu où on parle «d'intimité». On peut aussi parler de nos problèmes familiaux, ou de nos soucis avec notre attirance sexuelle, ou de tout ce qui peut être personnel, me reprend-elle. Je n'ai pas peur ! se récrie-t-elle, j'ai juste du mal à accepter que... Elle me lance un regard craintif, avant de hausser les épaules et de souffler : je suis attirée par les filles. Je ne sais pas comment je peux m'imaginer embrasser une fille..., ou plus,

et être aussi dégoûtée que ravie, m'avouet-elle avec un certain découragement.

Je la regarde, intrigué. Je crois que je comprends ce qu'elle ressent, et en même temps je trouve qu'elle se pose trop de questions. C'est vrai, quand j'étais jeune je ne raisonnais pas ainsi. Si quelque chose me plaisait, je le prenais ; je me posais des questions après, et revenais sur ce que je pensais, une fois les choses faites. Enfin, chacun sa manière de penser et son époque. La prenant par la main, je vais m'asseoir sur un banc en face du planning familial, pour que l'on puisse discuter tranquillement.

- Je n'ai pas grand chose à te proposer à part ma propre expérience, lui confie-je. J'ai eu comme but dans ma jeunesse de tout expérimenter, pour avoir de quoi raconter, et savoir comment le raconter, commencé-je les yeux dans le vague, me replongeant dans mes souvenirs. C'est passé par l'expérience des drogues, l'opium, le cannabis, l'alcool... La fée verte ! J'adorerais sentir à nouveau son goût anisé. regretté-je. Peu importe. J'ai aussi expérimenté l'homosexualité, avec Paul Verlaine. Pauvre homme... Il était un peu instable. Je n'ai pas eu de mal à vrai dire, ma curiosité me tenait lieu de conscience, et de toute façon je n'ai jamais pensé comme tout le monde. Il y en a beaucoup que j'ai choqués à Paris, à l'époque éclaté-je de rire.

Après cette confidence, je reste les yeux dans le vague, me replongeant dans cette partie de ma vie qui me semble maintenant recouverte d'un voile flou et verdâtre, un peu magique et surtout insouciant. La petite à mes côtés, se tait. J'espère avoir pu lui apporter quelque chose en lui racontant tout ça. Tout à coup, je sens un fourmillement au niveau de mon nombril, comme quelque chose qui peut être un tourbillon. Je sens petit à petit, mon être partir de nouveau en déliquescence, se perdre dans les méandres de l'existence diffractée.

- Mais alors, vous êtes vraiment Rimbaud ! Vous ne pouvez pas être amnésique, et en même temps en savoir tant sur la vie de ce célèbre poète... Je n'y crois pas, vous êtes tellement symbolique pour moi, vous m'êtes apparu pour que je me trouve, à travers vous ! J'ai tellement de choses à vous dire, si vous saviez...

Les dernières paroles de la petite se sont perdues dans le néant où je suis renvoyé. Elle a dit que j'étais célèbre, c'est fou ! C'est merveilleux...

Les activités culturelles :

sur les routes de Franche-Comté...

Françoise ROUL

Le Musée du Temps à Besançon

Héritier de la tradition horlogère de la ville, le musée du Temps plonge le visiteur dans l'histoire de Besançon. A la fois musée d'horlogerie, musée d'histoire et musée des sciences, le musée du Temps est le lieu où dialoguent le patrimoine et la technologie.

Le musée du Temps, inauguré en 2002, après une restauration patrimoniale d'envergure, est situé dans le plus bel édifice Renaissance de la ville, le palais Granvelle, bâti au 16ème siècle par Nicolas de Granvelle, proche conseiller de Charles-Quint à l'époque où la Franche-Comté était terre d'Empire.

La visite commence dans la cour, par une plongée dans le temps passé au cœur de ce monument historique.

On remarque à l'occasion les toitures aux tuiles vernissées. Tout autour de la cour, nous apprécions la couleur bleutée et oranger des pierres composant les arcades.

Grands mécènes, les Granvelle ont rassemblé à Besançon des œuvres de grande qualité, encore visibles au musée à travers certaines pièces majeures issues de leurs collections. Ainsi, la petite sirène de bronze qui ornait à l'époque une fontaine au centre de la cour du palais, retrouve sa place dans les galeries du musée, non loin de son emplacement originel.

Les plus belles pièces historiques du musée sont rassemblées sur deux étages.

Au premier étage, nous découvrons :

- **la salle de la cheminée**, dans laquelle le guide, outre une table et un magnifique bahut en bois, attire notre attention sur une pièce remarquable : un cerf en bois, grandeur nature, sculpté en une seule pièce dans un tronc de cerisier évidé, pièce perdue puis retrouvée en 1960 chez un particulier,

- **la galerie de la mesure du Temps**, où est présentée une sélection de pièces prestigieuses qui allient la précision technique à l'esthétique formelle. Mesurer le temps qui passe implique d'être attentif aux phénomènes de la Nature, de repérer les rythmes, les répétitions, les régularités. A partir du mouvement apparent des astres, celui du soleil bien sûr, mais aussi de la lune et des étoiles, les hommes ont défini un découpage du Temps fondé sur l'astronomie. Le cadran solaire découpe les journées, le calendrier fixe les saisons, et le rythme des années.

- **le cabinet de curiosités** constitue une réserve ouverte où sont rangées les collections, les pièces singulières mais aussi un atelier d'horloger centré sur le fonctionnement des mécanismes. On apprend que, dans une mécanique d'horlogerie, la force motrice est transmise à travers une série d'engrenages, qui permettent de diviser l'énergie.

A noter, qu'à l'origine, les premières montres ne possédaient qu'une seule aiguille, celle de l'heure !

En parcourant cette salle, on peut découvrir cadrans solaires, sabliers, horloges de table, montres dites « de poche », objets d'apparat, marqueurs d'un niveau social, « montres bombées, dites « montres-oignons ». On remarquera également la « montre-squelette » qui laisse voir le détail du mécanisme. Toutes les vitrines évoquent la richesse esthétique des montres à cette époque.

Au fond de la salle, notre guide s'attarde sur une « horloge d'édifice », avec sa roue d'échappement reposant sur un élément moteur et un élément régulateur.

Poursuivant notre visite, nous arrivons vers les horloges dites « de parquet » : l'horloge comtoise se caractérise par la présence de deux mécanismes, le premier pour le mouvement et le second pour la sonnerie. L'entraînement est effectué pour deux poids en fonte, la régulation est assurée par un long balancier (ou pendule).

- **la salle de la tenture**, qui clôt la visite du premier étage, retrace, à travers sept tapisseries, l'histoire de Charles-Quint, et explore une autre dimension du Temps, celle de l'Histoire.

Elle introduit la dimension chronologique des événements, le passage du Temps conçu comme une succession de dates et de faits marquants : les batailles, les prises de ville (ex : le siège de Besançon en 1674), les mariages princiers. Sur les murs de la salle se succèdent les épisodes majeurs de l'histoire des Granvelle, de la Franche-Comté et de Besançon. A noter : la tapisserie de la méditation de Charles-Quint, évocatrice de la fuite du Temps et de la vanité des actions humaines.

Au deuxième étage, se rejoignent à nouveau l'histoire de Besançon et l'histoire de l'horlogerie.

Une première séquence est consacrée au développement de la montre, notamment au 18ème siècle. Est présenté ensuite le rôle de Besançon dans l'industrie de la montre, sous différents aspects : processus de fabrication, rôle de l'école d'horlogerie, travail sur la boîte de montre.

On retiendra que l'industrie horlogère locale se développe tout au long des 19ème et 20ème siècles, avec des marques aussi prestigieuses que Lip ou Dodane.

En 1900, Besançon réalise près de 90 % de la production française de montres, et l'horlogerie fait vivre des milliers d'ouvriers !

En 1862, s'ouvre l'école municipale d'horlogerie à Besançon. Celle-ci deviendra en 1961 l'école nationale supérieure de chronométrie et micro-mécanique de Besançon.

Les développements, puis les déclin et révolutions industrielles dans le domaine de l'horlogerie amenèrent l'école à se transformer et à réorienter ses activités vers la mécanique, la mécatronique et les microtechniques, devenant ainsi en 1980 l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon.

Quelques pièces célèbres de ce musée font l'objet d'un développement particulier :

- **L'horloge astronomique de Tarbes**, œuvre d'art entièrement réalisée en bois, entre 1939 et 1950, par Jean Delle-Vedove (1911-2007), immigré italien, horloger autodidacte, ébéniste de formation, et meilleur ouvrier de France dans son domaine. Cet artisan, installé à Tarbes, a réalisé entièrement à la main cette horloge en bois entre 1939 et 1950. Il s'agit du témoignage d'une forme d'horlogerie populaire, très éloignée de l'horlogerie classique.

L'horloge indique les heures de lever et de coucher du soleil, les phases de la lune, les saisons, l'année, le mois, le quantième ainsi que le jour de la semaine.

L'intérêt majeur de cette horloge réside dans la présence de petits automates articulés qui apparaissent lors de certaines dates du calendrier, liées aussi bien aux événements civils que religieux.

- Fleuron le plus important de l'horlogerie bisontine, et pièce maîtresse de la collection du musée, **la montre Leroy 01** de 1904, qui fut longtemps

« la montre la plus compliquée du monde », témoigne de la qualité que pouvait atteindre la production horlogère de l'époque à Besançon.

Cette montre, ayant demandé 7 ans de recherche et de travail, enchâssée dans un boîtier entièrement en or 18 carats, est dotée d'un mouvement composé de 975 pièces.

Ses 24 complications, dont les indications sont visibles sur deux cadrans, permettent aussi bien de connaître l'heure de 125 villes du monde, l'état du ciel étoilé à Paris, Lisbonne ou Rio, le millésime pour 100 ans, ainsi que la température et la pression atmosphérique.

Précisons qu'une telle montre n'a fonctionné que jusqu'en 1963.

A l'origine, la Leroy 01 a été réalisée pour répondre au souhait d'un riche collectionneur portugais, qui voulait voir réuni sur une montre l'essentiel de l'horloge mécanique. Pour y parvenir, le mouvement de la montre ne compte pas moins de 975 pièces. L'ébauche et les pièces de la montre, fabriquées en Suisse, dans la vallée de Joux, sont assemblées à Besançon, à partir de 1899. Rachetée en 1956 par la ville de Besançon, grâce à une sous-

cription, la montre rentre alors dans les collections municipales. Il faudra attendre 1999 pour qu'une montre mécanique Patek Philippe réunisse 32 complications et détrône enfin la Leroy 01.

- A noter, une autre pièce remarquable : **le pendule de Foucault**, haut de 13 mètres, suspendu à la charpente du dôme, qui prouve le rythme de rotation de la terre sur elle-même et constitue, par l'alternance du jour et de la nuit, la preuve la plus évidente du passage du Temps.

Au milieu du 20^{ème} siècle, un changement radical intervient : l'horloge mécanique est détrônée par l'irruption de l'électronique et du quartz. Cette rupture est nuancée par l'utilisation, au cœur des nouveaux dispositifs, d'un phénomène déjà bien connu : la fréquence.

En conclusion, on peut souligner la grande originalité de ce musée : relier la naissance de l'horlogerie mécanique aux avancées les plus récentes dans le domaine de l'horlogerie atomique.

Nicole CARDOT

La Citadelle de Besançon

Jeudi 11 octobre, départ matinal de l'hôtel (8 h 05 !) pour, à Chamars, laisser notre car et prendre le bus de ville nous conduisant à la CITADELLE de Besançon, chef-d'œuvre de Vauban, construite entre 1668 et 1711 et objet de notre visite.

A l'arrivée sur ce site pittoresque et grandiose, « Vauban personnifié » nous attend et nous fait « vivre » l'histoire et l'architecture de cet endroit.

Ce génial architecte de Louis XIV nous entraîne avec enthousiasme, fougue et passion dans les secrets de cette construction militaire du XVII^{ème} siècle, dessinant sur le sol sableux, avec son épée, le plan stratégique des différentes batailles...

Nous admirons la tour de la Reine, celle du Roi plus imposante, les bastions, les souterrains, les magnifiques bâtiments militaires érigés en pierres de taille locales...

« Citadelle construite par Vauban, citadelle imprenable » son rôle est avant tout dissuasif.

Espagnols sous Charles-Quint, convoités par les rois de France, ce n'est qu'en 1684 que Besançon et les Franchs-Com-

tois sont cédés au royaume de France. Louis XIV, grâce aux conseils stratégiques de Vauban, fait de Besançon la capitale de la région !

Cette citadelle est classée au Patrimoine de l'Unesco, nous n'en sommes pas surpris.

Puis, nous laissons « Vauban » et nous rendons dans l'ancienne chapelle où nous apprécions le spectacle multimédia à 300° avec images de synthèse, spectacle qui nous fait revivre à nouveau les événements qui ont marqué l'histoire de Besançon et de sa citadelle avec mouvements et bruits (canons...).

Il reste peu de temps : chacun choisit selon ses goûts... et ses forces : le musée de la Résistance et de la Déportation, le musée comtois montrant une magnifique collection d'objets anciens du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, le chemin de ronde d'où l'on aperçoit toute l'agglomération bisontine, dans et autour d'un méandre parfait du Doubs, que ferme un escarpement rocheux occupé par la citadelle, le muséum d'histoire naturelle. Il nous faudra revenir pour tout voir : un parc zoologique, un insectarium, un noctarium.

Nous reprenons le bus de ville et nous arrêtons rue des Granges où nous apprécions le décor « arts décoratifs » de la fin du XIX^{ème} siècle de la brasserie du Commerce et savourons le repas servi dans l'atmosphère feutrée de la Belle Epoque ...dans une ambiance chaleureuse.

La Saline Royale d'Arc et Senans.

Nous pénétrons dans ce lieu par une entrée majestueuse et théâtrale. Le péristyle de 8 colonnes doriques s'ouvre sur une grotte artificielle en « cul-de-four », demi-coupole, formée de blocs de pierre brute pour évoquer les entrailles de la terre d'où est extrait le sel gemme et décorée d'urnes renversées d'où s'écoule la saumure en voie de cristallisation. Ce motif sera souvent présent tout au long de notre visite. Ce bâtiment comprenait aussi un poste de garde, une prison, un lavoir et un four banal. Passée cette seule porte qui permettait de surveiller entrées et sorties, nous nous trouvons dans un espace immense, une grande cour entourée de bâtiments disposés en demi-cercle. Le site est imposant.

La Saline Royale a été conçue par Claude Nicolas Ledoux architecte du roi Louis XV. Les travaux commencèrent en 1775 et l'usine fonctionna en 1779. Ce fut donc une fabrique de sel. On transportait la saumure extraite des salines de Salins-les-Bains par un saumoduc de 21 km : on en a la représentation dans une partie d'un bâtiment, les conduits sont des troncs d'arbres d'épicéa, creusés à l'intérieur cylindriquement et qui s'emmanchent coniquement l'un dans l'autre.

L'extraction du sel existait dans cette région déjà au Moyen-âge. De nombreux puits de forage d'eau salée permettaient d'extraire le sel par ébullition dans des chaudières chauffées au bois. A l'époque de la Saline, au XVIIIème siècle, le sel « or blanc » avait une valeur inestimable, il était monopole royal : on l'utilisait pour la conservation de certains aliments comme la viande et le poisson. C'était une denrée essentielle et l'impôt sur le sel, la gabelle, était perçu par le fermier général et était très populaire.

La région de Franche-Comté, riche en gisements de sel gemme, proche

de la Suisse et de la vallée du Rhône pour ses débouchés commerciaux, et qui possédait des forêts de bois de chauffage pour alimenter les chaudières parut idéale. Comme les forêts avoisinantes s'appauvrirent il fallait aller chercher le bois de plus en plus loin et celui-ci coûtait de plus en plus cher : l'idée de créer une usine s'imposa.

L'idée de l'architecte Claude Nicolas Ledoux, réunir sous le même toit patron et ouvriers ainsi que tous les services utiles à la vie quotidienne, était visionnaire mais utopique ! L'homme, architecte et philosophe, réalisa son œuvre principale en pensant au bien-être des ouvriers, à un patron paternaliste, à une vie communautaire, mais aussi à une production plus intense, début de l'industrialisation... Cette démarche explique l'architecture et la disposition circulaire des différents bâtiments de la Saline Royale. Chacun d'eux est autonome afin d'éviter les risques d'incendie. Ils sont entourés d'un grand mur à l'allure de forteresse qui annonce un monde clos à l'intérieur !

La maison du Directeur frappe par sa blancheur et sa majesté donnée par ses six colonnes doriques dont le fronton est percé d'un oculus qui permettait de surveiller l'entrée principale juste en face. Nous pénétrons dans un hall immense coupé par un escalier central qui n'existait pas alors. Ce hall servait de chapelle pour tout le personnel qui s'y plaçait de manière hiérarchique. Le Directeur vivait sur place avec sa famille.

De chaque côté, un bâtiment, les « Bernes », servait à faire chauffer la saumure dans des poêles (par évaporation). Chaque bâtiment en possédait 4. Ce processus « la cuite » durait 48h et dégageait une vapeur acide. La ventilation était prévue par des « chien-assis » dans la toiture et la fumée s'échappait par des cheminées qui ont disparu à présent. Comme les murs porteurs rongés par le sel ne supportaient plus le poids du toit, ce dernier fut remplacé en

1936 et l'intérieur fut doté d'une structure en béton armé. Cette salle immense sert à présent pour des expositions temporaires : nous avons pu admirer celle de Luc Schuiten.

A côté, les « Berniers » symétriques servaient à loger les ouvriers des Bernes et leur famille. A l'intérieur, dans la partie centrale, un foyer commun servait pour se chauffer et cuisiner. Aux extrémités se trouvaient 6 chambres pour loger 4 personnes chacune.

Pour terminer le cercle vers la sortie, nous avons deux bâtiments identiques, la « Maréchalerie » à droite, endroit où l'on fabriquait et réparait les poêles et les cerclages des tonneaux, et la « Tonnellerie » à gauche, lieu de fabrication et de stockage des tonneaux. Actuellement, elle abrite un musée qui propose différentes maquettes de Claude Nicolas Ledoux.

Les jardins à l'extérieur du site étaient cultivés et réservés pour les ouvriers et leur famille.

On est étonné d'une telle construction mais il faut la replacer au XVIIIème siècle, le Siècle des Lumières ! Il s'agissait d'une grande usine, du début de l'industrialisation et elle devait représenter la puissance royale. L'architecte voulait aussi assurer le bonheur des ouvriers sous le bienveillant paternalisme du patron. Il était pourtant conscient du dur travail fourni par le petit peuple mais il voulut créer la manufacture idéale. Après de nombreuses péripéties et avec le soutien de la population qui voulait sauvegarder ce bien, le site fut inscrit en 1940 aux Monuments Historiques puis en 1982 sur la « Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco ».

Servir les Dieux d'Égypte.

Divines adoratrices, chanteurs et prêtres d'Amon à Thèbes

Cercueil de Nehemsimontou (détail) porteur de la barque d'Amon,

Le musée de Grenoble en collaboration avec le musée du Louvre présente une exposition de plus de 270 objets dans un état de conservation exceptionnel. Cette exposition nous fait découvrir la puissante ville de Thèbes il y a 3000 ans, à la Troisième période intermédiaire entre 1069 et 655 avant J.-C. C'est une période méconnue. Après le grand empire de Ramsès, l'Égypte entre dans une période d'instabilité du pouvoir pharaonique. Le temple de Karnak, dédié au dieu Amon-Ré, joue un rôle politique de premier plan avec son clergé masculin issu de la noblesse thébaine, mais aussi féminin, avec les Adoratrices du dieu Amon et ses suivantes, les chanteuses.

Foyer du culte d'Amon, roi des dieux, la ville se déploie autour du temple de Karnak, le plus grand d'Égypte. Dans ce temple, les femmes jouent un rôle rituel important et assure la renaissance du dieu. Elles accompagnent sa barque en procession notamment jusqu'à la butte des origines située de l'autre côté du Nil.

L'exposition débute avec les trésors que possède le Musée de Grenoble grâce aux collections thébaines du comte de Saint Ferriol, et notamment le magnifique cercueil de la maîtresse de maison et chanteuse d'Amon, Hénouttaneb avec le mobilier funéraire qui l'accompagnait. Ce mobilier révèle que les femmes bénéficiaient des mêmes soins que les hommes. Elles recevaient des papyrus d'une grande beauté avec le Livre des morts mais également d'autres livres sacrés montrant qu'il s'agissait d'une société de prêtres nourris d'images et de textes religieux. La qualité de conservation des cercueils (couleurs et dessins) peints sous tous les côtés est exceptionnelle.

Le mobilier funéraire comprend :

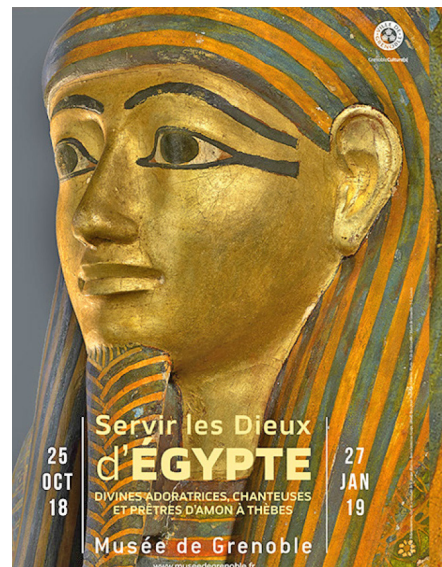
- Les **quatre vases canopes**, en lien avec la momification, contiennent

les viscères. Chaque viscère est protégé par un des quatre Enfants d'Horus : Amset (tête humaine) protège le foie, Hapy (tête de babouin) protège les poumons, Douamoutef (tête de canidé) protège l'estomac, Qebhsenouf (tête de faucon) protège les intestins.

- Les **"oushebtis"** ou serviteurs funéraires Les Égyptiens emportent dans leur tombe des statuettes momiformes depuis la fin du Moyen Empire. Elles représentent généralement un personnage debout, momifié, pourvu d'outils agricoles et portant, le plus souvent, l'inscription du chapitre VI du Livre des Morts. Le nom "oushebtis" dérive du verbe "ousheb" qui signifie « répondre ». Leur nombre augmente au Nouvel Empire pour atteindre 365 pour un défunt (un par jour). Par la suite, s'ajoutent les chefs des décades et 12 de plus pour chaque mois faisant un total de 413 (nombre trouvé dans la tombe de Toutankhamon).

- Des **vases à onguents**

- Un élément important du trousseau funéraire, le **"scarabée de cœur"**. On le plaçait dans la région thoracique lors de l'embaumement, à proximité du cœur qui lui n'était pas extrait du corps comme les autres organes. Pour les Égyptiens, le cœur, siège de



la pensée et de l'intelligence, garde la mémoire des actes, passés et présents, bons et mauvais, de son possesseur. Les lignes de hiéroglyphes gravées ou tracées à l'encre sur le plat donnent d'abord le nom et le titre du propriétaire du scarabée. L'inscription comporte ensuite une formule complète ou partielle qui indique la fonction de l'objet. Tiré du chapitre 30-B du Livre des morts, l'extrait consiste en une supplique faite au cœur du défunt afin de l'empêcher de témoigner contre son propriétaire lors de l'épreuve de la pesée du cœur, devant le dieu Osiris et son tribunal dans le monde des morts. Cette précaution empêche ainsi que le plateau de la balance portant le cœur ne soit plus lourd que celui portant la plume.

- Des **amulettes** : leur nombre augmente considérablement à la Troisième Période intermédiaire, de nouveaux types apparaissent qui ne



font pas pour autant disparaître les types plus anciens mais augmentent l'arsenal magique nécessaire à la protection des défunts.

Puis l'exposition nous transporte de l'autre côté du Nil dans le temple d'Amon. Un ensemble remarquable de statues et d'objets évoque les divinités qui règnent sur le temple. Les prêtres au service du dieu Amon, jouant de la faiblesse du pouvoir royal, s'approprièrent les décisions politiques en recourant à des oracles. Le pouvoir des prêtres, autant sacerdotal que temporel, devient de plus en plus considérable. Ils avaient des fonctions qui touchaient à l'économie du temple. Certains grands prêtres de famille royale comme Pinedjern 1er s'attribuent le titre de roi sur la Haute-Egypte et instituent l'hérédité de leur charge.

L'exposition ensuite est consacrée aux prêtresses et aux chanteuses. Mout, épouse du dieu et d'autres qui lui sont associées comme Sekhmet jouent un rôle fondamental dans le rituel consacré au dieu Amon et dans le maintien et la renaissance permanente de ce monde créé par les dieux. Choisie au sein des princesses royales, la déesse Mout entre en fonction après la mort de sa mère adoptive. Elle inspire le rôle des prêtresses dans les temples de Karnak. Elle est la première, l'épouse d'Amon, roi des dieux, celle qui a engendré Khonsou. Elle se présente comme reine, épouse, mère et fille du dieu, à la fois inquiétante et bénéfique. En tant que souveraine, elle porte la couronne de Haute et de Basse Égypte. Son nom, qui s'écrit avec le signe du vautour et signifie « mère », mais sa personnalité à Thèbes est complexe. Elle est associée à une déesse à tête de lion, Sekhmet "la Puissante".

Dans cette salle, une chapelle à taille réelle, dédiée à Osiris, est reconstituée. Les rituels s'accomplissaient auprès du dieu mort Osiris qui renaissait au moment des fêtes qui lui étaient consacrées. Il assurait ainsi la fertilité des terres. La prêtresse Mout était secondée dans toutes les cérémonies par les chanteuses d'Amon qui, elles aussi, résidaient à proximité

du temple. Les chanteuses comme les prêtres étaient organisées de manière très hiérarchisée.

De nombreux objets très précieux qui accompagnaient prêtresses et chanteuses lors des cultes sont exposés :

1. Un **sistre**, instrument de musique joué surtout par les femmes, qui scandait et rythmait les cérémonies. Son tintement est paré de vertus magiques : il est capable d'apaiser les dieux, d'éloigner les mauvais esprits et d'attirer la protection.

• Des **égides** qui ornaient la proue et la poupe des barques utilisées lors des fêtes pour déplacer le dieu. Elles écartaient les puissances néfastes et servaient à apaiser la divinité, qui accordait, en échange, sa protection.

• Un **ménat** : grand collier de perles à contrepoids, symbole de fécondité et de renaissance. C'est un bijou et aussi un instrument de musique qui ressemble à une crécelle.

• Des **claqueurs** : instruments de musique, en bois, en ivoire ou en métal, plus connus sous le nom de castagnettes. Les claqueurs (un claqueur dans chaque main) étaient entrechoqués afin de les faire résonner pour produire des sons secs et rapides.

Ces fêtes et processions se déroulaient sur la rive ouest, la nécropole, lieu de mort et de renaissance du dieu.

L'exposition s'achève avec le magnifique cercueil de la chanteuse Hatchepsout, qui signifie "la première des nobles dames". Son cercueil est caractéristique de la 21^e dynastie par sa polychromie et son fond de couleur jaune. Il offre un extérieur richement orné alors que l'intérieur n'a plus trace de décor. C'est un autre trésor des réserves du Musée de Grenoble.

Décret du 7 janvier 2019 portant

Promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques

BODMR n°1 du 25 janvier 2019

Par décret du Premier ministre en date du 7 janvier 2019, sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,
Vu l'avis favorable du conseil de l'ordre des Palmes académiques en date du 5 décembre 2018,

Sont promus ou nommés, dans l'ordre des Palmes académiques, pour services rendus à l'éducation nationale :

ISÈRE

Officier

Mme Di Frenza Cordon (Annick)
M. Romanet (Jean-Paul)

Chevalier

Mme Berger (Christelle)
M. Breton (Jean)
Mme Bron Depaux (Marie-Thérèse)
Mme Cesaretti (Delphine)
Mme Delfau (Vanessa)
M. Destais (Vincent)
Mme Duret-Sabathier (Marie-Sylvie)
Mme Estève Blanc (Sylvie)
M. Flore (Patrice)
Mme Fongy (Françoise)
M. Leplat (Jean-Marc)
Mme Rosain Pereira (Marie)
Mme Vartanian Hoareau (Marie Colette)

La Journée Saint-Nicolas au Clos-d'Or

La conférence de M. Olivier DAVID, directeur de recherches à l'INSERM

Comme chaque année en décembre, nous nous retrouvons au lycée du Clos d'Or pour notre traditionnelle journée « Saint-Nicolas ».

Après des retrouvailles attendues et conviviales autour d'un savoureux petit déjeuner préparé par les élèves du lycée, nous accueillons notre premier conférencier M. Olivier DAVID, directeur de l'équipe de recherche « Stimulation cérébrale et neurosciences des systèmes » au GIN [Grenoble Institut des Neurosciences].

Le GIN mutualise des compétences et des ressources venant de plusieurs organismes liés à la recherche. Au sein de ce centre de recherche, INSERM, se trouve, de fait, du personnel de l'INSERM [Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale], mais aussi du CNRS [Centre National de la Recherche Scientifique], du CEA [Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives], du CRSSA [Centre de Recherche du Service de Santé des Armées], du CHUGA [Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes] et de l'UGA [Université Grenoble Alpes].

Cette mutualisation des acteurs participe de la transversalité des domaines de recherche et facilite les interactions entre recherche fondamentale, recherche clinique et recherche appliquée des neurosciences.

Ainsi, les chercheurs bénéficient de la proximité du CHU pour certaines expérimentations et des chercheurs extérieurs sont régulièrement présents pour enrichir l'activité des 250 personnes travaillant au GIN.

Le GIN s'est donné pour mission d'étudier, de comprendre et soigner le cerveau, dans le but de développer de nouvelles stratégies thérapeutiques pour des troubles neurologiques, psychiatriques ou neuromusculaires jusqu'ici incurables.

M. Olivier DAVID nous présente l'axe de recherche de son équipe : « Stimulation Cérébrale et Neurosciences des Systèmes ».

Il nous précise ce qu'est la stimu-

lation cérébrale qui est la suite de ce qu'a développé le Professeur Alim Louis BENABID qui préside CLINATEC, le centre de recherche biomédicale, situé sur le polygone scientifique de Grenoble et que nous avons eu le plaisir de découvrir.

Il nous explique comment, tous ensemble, ils travaillent pour décrire la cognition humaine et nous définit le cortex qui sous-tend tous les processus conscients. Il se propose de nous expliquer ce que sont les principes fonctionnels cérébraux et analyse ce qui se passe dans le trouble du spectre autiste du point de vue des neurosciences.

Le but du travail de recherche de son équipe consiste à caractériser les réseaux cérébraux fonctionnels à large échelle impliqués dans les troubles psychiatriques et neurologiques pharmacorésistants, ce par des approches expérimentales, cliniques et de modélisation.

Cette équipe se focalise sur la compréhension de mécanismes physiopathologiques, associés aux cellules nerveuses, communs à différentes pathologies psychiatriques et neurologiques. Ces mécanismes entraînent le dysfonctionnement de larges réseaux neuronaux [boucles cortico-souscorticales]. La complexité des symptômes cliniques observés est liée aux multiples dimensions cognitives, motrices et émotionnelles ainsi impactées.

Thèmes de recherche :

Afin de caractériser l'organisation neuroanatomique et fonctionnelle des réseaux neuronaux distribués, de développer de nouvelles modalités de stimulation cérébrale et de comprendre les mécanismes d'action systémiques de la stimulation cérébrale, l'équipe « Stimulation Cérébrale et Neurosciences des Systèmes » développe des projets de recherche incluant des approches fondamentales et cliniques complémentaires :

- Stimulation cérébrale profonde et réseaux sous-corticaux : caractériser des régions sous-corticales [noyau

sub-thalamique, noyau thalamique antérieur, région hypothalamique, région mésencéphalique locomotrice] impliquées dans différentes pathologies liées conduisant à des troubles neurologiques et psychiatriques [troubles moteurs, maladie de Parkinson, accident vasculaire cérébral, épilepsie, dépression, troubles obsessionnels compulsifs, syndrome de Gilles de la Tourette] ;

- Stimulation corticale et périphérique : cartographier les circuits neuronaux d'un point de vue anatomique [tractographie] et fonctionnel [excitabilité] en s'appuyant sur les données cliniques de patients épileptiques, psychiatriques et atteints de la maladie de Crohn.

Techniques utilisées :

- Imagerie et neurophysiologie in vivo

- Neuroimagerie

- Etudes comportementales : neurosciences cognitives, phénotype clinique et comportemental

- Neurostimulation de plus en plus utilisée: stimulation cérébrale profonde, stimulation corticale directe, stimulation du nerf vague, stimulation magnétique intracrânienne

- Traitement de données : modélisation, traitement du signal et de l'image.

De 10H à 12H15, Olivier DAVID nous a fait partager son goût pour les neurosciences et le travail de recherche de son équipe face à la problématique des maladies neurologiques et psychiatriques, sévères, résistantes aux approches thérapeutiques, pharmacologiques et comportementales.

Malgré la complexité du thème abordé dans cet exposé, les propos de M. Olivier DAVID, illustrés par de nombreuses vidéos de patients, atteints qui, d'épilepsie, qui, de la maladie de Parkinson, qui, de troubles obsessionnels compulsifs, qui, de dépression nous ont permis de mesurer l'intérêt de ces recherches pour les malades et les progrès significatifs réalisés dans le traitement de ces affections au cours des dernières décennies.

Assemblée générale de la section de l'Isère

L'assemblée générale annuelle de la section de l'AMOPA® de l'Isère s'est tenue mercredi 6 février à l'Hôtel du Département, dans l'hémicycle du Conseil départemental mis gracieusement à sa disposition par le Président Jean-Pierre Barbier.

Elle a été comme de coutume précédée d'une conférence, dont le thème, traité par Mme Dominique Abry, Maître de conférences honoraire de l'ex-Université Stendhal et membre de notre Conseil consultatif en charge des relations avec l'Université Grenoble-Alpes, s'inscrivait dans le prolongement de celle de l'an dernier, à la demande unanime des participants : Le français régional vivant : des traces du francoprovençal qui perdurent.

Nous avons donc repris notre bâton de pèlerin pour suivre notre guide (et interprète!) dans un voyage qui nous a emmenés à nouveau dans les terres de l'ancienne aire francoprovençale où, chemin faisant, nous avons découvert comment, d'un lieu à un autre, on nommait et nomme encore non seulement les éléments de notre environnement naturel, par exemple, pour ce qui concerne les Pays de Savoie, les fayards (les hêtres), les nants (petits torrents), les balmes (grottes)... , mais aussi ceux relatifs à notre vie matérielle, tels que l'habitat ou les objets qui meublent notre quotidien, du mazot au chalet en passant par les tavaillons, la luge... ; qu'il s'agisse des uns ou des autres, ces noms font toujours partie de notre environnement immédiat ; c'est particulièrement le cas pour le contenu de notre réfrigérateur, où peuvent se trouver de la « tomme », du « reblochon »... peut-être achetés directement dans une fruitière ? - ou encore des diots ou un reste de polente (pour le cidre, le « bidoyon », là il nous faut notre interprète! pour la gnôle, ce ne sera pas nécessaire).

Encore mieux, le nom patronymique de notre voisin, par exemple Mollard, vient d'un lieu-dit (le Bas-Mollard, le Haut-Mollard,...) lui-même venu d'un simple élément de relief (une élévation de terrain).

Notre conférencière nous donne bien des exemples et fait bien

remarquer que si des mots issus du francoprovençal sont destinés à se perpétuer, ceux sont bien les appellations des noms de lieux et des noms de familles.

Mais ce périple qui nous a ramenés dans le temps puis au présent nous a fait prendre conscience de l'intérêt, de l'importance de la survie de ces mots : qui a déjà expliqué à l'un de ses petits-enfants gourmand en fromages ce que veut dire « reblochon » ? Et notre conférencière de nous montrer tout ce qui se cache derrière ce mot : la pratique consistant à « re-blocher », c'est-à-dire à traire une deuxième fois. La première traite, incomplète, pour le propriétaire, la seconde (nuitamment!) pour le fermier, bien plus riche en crème...

Les mots tombaient sur nous drus comme les flocons de la peuffe (si l'on a oublié celui-là chez les Monchus, ils savent sûrement encore ce qu'est la « soupe », quand ils chaussent leurs planches avant d'aller déguster une pèlâ -enfin une tartiflette, ou une reblochonade, en « bon français », si vous préférez, à moins qu'ils n'aient vraiment très faim et s'attaquent à un farçon).

L'important, c'était donc d'identifier tous ces mots que nous voyons ou prononçons chaque jour, sans savoir forcément qu'ils viennent tout dré (pardon, tout droit) du francoprovençal et notre conférencière, éminente spécialiste, fervente défenseuse de cette langue et talentueuse conteuse, nous a fait découvrir toute la richesse d'un lexique toujours vivant, illustrée par les images d'un diaporama diffusé sur les multiples écrans de l'hémicycle.

Après cette très agréable -et très instructive- promenade, dont on ne peut ici rendre compte qu'en quelques lignes et où nous avons retrouvé au passage Stendhal, l'Abbé Grégoire, Henry Bordeaux, et après un ultime hommage à celui qui fut pour certains parmi nous notre éveilleur, le professeur Gaston Tuaillon, il convenait de remplir -dans la bonne humeur générale- nos obligations d'ordre statutaire, non sans avoir remercié auparavant notre amie Dominique Abry par des applaudissements aussi chaleureux que nourris.

Nous avons eu le plaisir d'être accueillis officiellement, au nom du Président du Département, par M. Patrick Curtaud, Vice-Président en charge de la Culture qui, répondant au vœu du président de notre section dans son allocution de bienvenue à son égard de voir notre action d'utilité publique en faveur de la langue et de la culture françaises reconnue à sa juste valeur dans notre territoire, s'est attaché à nous montrer toute l'importance que le Département accorde à la Culture, nous décrivant toutes les actions mises en œuvre à son bénéfice, dans les domaines de la restauration et de la valorisation du patrimoine, des dix musées départementaux, de l'éducation artistique et culturelle avec ses différents volets tournés vers les arts plastiques et la musique, de l'Education tout court avec la réhabilitation des collèges, sans oublier le gigantesque chantier des nouvelles Archives de l'Isère à Saint-Martin-d'Hères. Enfin, M. le Vice-Président Patrick Curtaud nous a assurés, en réponse à la préoccupation urgente et fondamentale exprimée avec force depuis le mois d'août dernier et ce soir par le président de notre section relative au financement de nos diverses actions en faveur de la langue française et de la jeunesse -tout en soulignant que le Président Jean-Pierre Barbier nous avait très clairement accordé son bienveillant soutien, et en mentionnant avec gratitude l'aide spontanée apportée par quatre des vice-présidents départementaux puisée dans leurs crédits d'Initiatives locales quand ils ont appris nos déboires- de sa propre attention à notre situation et de son intention d'en saisir sans délai le Président Jean-Pierre Barbier. Jean-Cyr Meurant, se réjouissant du vibrant plaidoyer de M. le Vice-Président Curtaud pour la défense de la langue française et de la culture, l'a remercié au nom de notre section de sa bienveillante écoute, nous permettant d'espérer que nous pourrions peut-être sortir prochainement de cette très sombre période, marquée par un étrange, injuste et cruel paradoxe.

Après que M. le Vice-Président Curtaud nous eut souhaité une très bonne assemblée générale et que

nous l'eûmes salué, lui souhaitant un bon retour dans sa belle ville de Vienne, où notre Bureau a eu le plaisir d'organiser en 2017 la première Régionale AMOPA dans sa nouvelle configuration avec les douze départements-, nous commençons la présentation de nos comptes rendus pour l'année 2018.

RAPPORT MORAL

Présenté par le président de la section de l'Isère Jean-Cyr Meurant

Préambule

Avant toutes choses, le président adresse tous ses remerciements au Président du Département Jean-Pierre Barbier pour mettre à notre disposition l'hémicycle du Conseil départemental, un lieu prestigieux. Il remercie également pour leur assistance Joseph Argento, du Cabinet du Président, Anne Brondel et Lydie Moiroud-Perroux, du Service du Protocole.

Il fait ensuite part à l'assemblée des vœux que nous ont adressés avec beaucoup de chaleur et d'insistance notre préfet M. Lionel Beffre, notre président national Michel Berthet, Didier Migaud, Premier président de la Cour des Comptes ainsi que des souhaits pour notre section des Autorités académiques, Viviane Henry, IA-DASEN, Hervé Bariller et Joël Laporte, IA-DASEN adjoints, Céline Blanchard, Secrétaire générale de la DSDEN ; il y joint les vœux de notre chère présidente d'honneur et toujours présidente dans nos esprits et nos cœurs Marie-Thérèse Massard et de son époux Marcel. Il ne saurait omettre, ajoute-t-il, tous les messages de nos amis des sections de la Région AURA et d'ailleurs, enfin il voudrait « faire retomber sur vous tous les souhaits si généreux, si réconfortants de tous nos adhérents et sympathisants. Que cette année 2019 nous voie non pas décrocher la lune -allusion au Pierrot de Jacques dans notre carte de vœux- mais accompagner aussi haut que possible ce petit Pierrot lunaire dans son escalade ».

Malheureusement, comme toujours, cette année 2018 ne s'est pas écoulée sans que nous ayons eu à être privés de la présence d'amis et d'amis chers :

Gérard Morel, directeur d'école honoraire, commandeur de la promotion de juillet 2009.

Gisèle Rondeau, proviseure honoraire, officier de la promotion de juillet 1975, et depuis si longtemps membre de notre Bureau.

Jacques Gatellet, époux de Solange.

Paul Berthoin -Paul Blanc-, rédacteur en chef honoraire du Dauphiné Libéré, ancien membre de notre Bureau, commandeur de la promotion de janvier 2005.

Jean-Cyr Meurant invite l'assistance à observer quelques instants de silence en leur mémoire.

L'état de notre section

Notre trésorier Jacques pourra fournir des précisions tout-à-l'heure. Le président quant à lui, sans anticiper, voudrait à la fois regretter et se réjouir :

Regretter que nous n'ayons pas pu enregistrer davantage d'adhésions en 2018 (comme il l'avait dit ici l'an dernier et pour les mêmes raisons).

Se réjouir parce que l'étude qui a été faite au niveau national à ce sujet a montré que notre section était au tout premier rang pour le nombre des ré-adhésions après les rappels 2018 (et nous pouvons remercier Jacques -entre bien d'autres choses- pour son action si efficace).

Se consoler un peu aussi -consoler l'assistance ?- en disant que selon le dernier comptage du trésorier national, fin décembre, nous n'avons pas à rougir. Malheureusement en effet alors que 19000 adhésions étaient attendues en juillet pour assurer l'équilibre financier de l'association, il a fallu ramener ce chiffre à 16000 en septembre, après les rappels. Au 23 décembre on constatait qu'on en était à 13951 (+450 pour les associations AMOPA de l'Etranger et les adhésions individuelles quand il n'y a pas d'association dans le pays). Donc 14401. C'est certes extrêmement préoccupant pour l'avenir de notre association.

J.C. Meurant précise qu'il ne va pas s'étendre sur nos propres soucis d'ordre financier, puisqu'il vient d'en parler devant le Vice-Président du Département M. Patrick Curtaud et puis ses deux derniers éditos ne parlent que de cela ou presque. Il dit simplement que nous espérons

beaucoup de l'institution du FADVA pour nos actions d'utilité publique en faveur de la jeunesse (le nouveau Fonds pour le développement de la vie associative) et que nous avons vraiment misé là-dessus. En vain, et nous n'avons toujours pas compris que notre dossier ait été jugé non recevable (pas « non retenu » ou « non prioritaire », non, bel et bien « non recevable ») par le service instructeur, « le » motif de cette non-recevabilité étant tout-à-la fois sans aucune précision : « le siège ou l'action de l'association doit être situé en Isère (le siège doit obligatoirement être en Région AURA -ce que nous ne savions pas). Le fonctionnement de l'association doit être démocratique et sa gestion autonome (maximum 74 % de ressources publiques). La fiche CERFA doit être complète et les budgets équilibrés (incluant la demande FDVA) ».

Le président suppose qu'il s'agit du premier « sous-motif », relatif à la domiciliation de notre siège à Paris mais enfin d'une part, notre action est tout entière tournée vers l'Isère, d'autre part nous finançons des projets d'étudiants qui bien qu'inscrits à l'université de Grenoble, viennent de tous les départements de la Région (voire de plus loin) et notre dossier montrait bien, par plusieurs pièces jointes, que si le siège est à Paris toute notre action est menée en totale autonomie, à tous les égards. Il a donc rédigé un courrier à l'intention de la Directrice départementale de la cohésion sociale s'étonnant de ce refus de recevabilité, dans lequel il a repris un à un, preuves à l'appui, tous les « sous-motifs », montrant qu'il avait respecté la totalité du « cahier des charges » regrettant qu'à défaut de la possibilité de l'Administration d'établir pour la catégorie « Dossiers non recevables » un classement par sous-motifs en « cochant la bonne case » ou de préciser que le refus de recevabilité pouvait ne correspondre qu'à 1 seul de ces « sous-motifs » on ne lui ait pas répondu que ce refus était motivé par une des raisons constituant la 2ème catégorie (dossier non prioritaire) ou la 3ème catégorie (dossier non retenu). La réponse à ce courrier -fort civil- a été que « le motif de non-attribution de subvention figure très précisément [sic] dans le courriel de réponse » et que « tous les dossiers ont fait l'objet d'une étude approfondie ». Cette réponse

cordiale » mais quelque peu surréaliste -dont on devine le caractère de réponse-standard- l'a laissés pantois.

A part cela -qui n'est pas rien...(au passage, trois jours et demi de travail pour un résultat néant)-, nous devons, comme chacun sait, contribuer au rayonnement des Palmes académiques et de l'AMOPA, et donc faire savoir ce que nous faisons, nous faire connaître, reconnaître. « Chers amis, dit-il, j'ose dire qu'on ne fait que ça ».

« Parlons un peu de notre bulletin. Est-il malvenu de vous dire que sa survie n'est pas simple ? C'est bien sûr mon problème, me direz-vous.... mais je puis vous dire que chaque parution est une occasion de stress renouvelé et croissant, où l'on tend le dos en attendant le pépin régulièrement inédit. Et bien sûr en décembre on s'est retrouvés au bord du précipice, là pour de bon. Je voudrais que vous sachiez à quel point nous sommes redevables à Gilbert Cottin de son travail et de sa fidèle implication ; grâce à lui nous avons un bulletin qui suscite l'admiration (au passage, je remercie nos contributeurs, sans lesquels ce bulletin serait bien squelettique) et je vous fais part avec fierté des félicitations de nos instances parisiennes. Ce bulletin est mis intégralement en ligne sur le site national ».

« Et, puisqu'on parle d'internet, ajoute-t-il, heureusement nous avons un autre moyen d'information : notre site internet départemental, grâce à Jacques, que nous ne remercierons jamais assez pour tout son travail là aussi. Il y a là de quoi voir tout ce qui est fait dans notre section de l'Isère, absolument tout -y compris bien sûr notre bulletin.

Mais après ce petit « rapport moral », passons à la présentation, par Gisèle, de notre rapport d'activités tournées vers nos adhérents et sympathisants ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS ASSOCIATIVES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

*Présenté par la secrétaire de la section
Gisèle Bouzon-Durand*

Gisèle, selon son habitude et avec son talent, nous a préparé un magnifique diaporama relatant toutes nos activités de l'année écoulée, trimestre

par trimestre. Assurément, il y avait de la matière et chacun(e) revit ou découvre sur les écrans toutes nos sorties, nos visites de musées, nos voyages, nos conférences, nos cérémonies..., notre secrétaire agrémentant sa présentation de précisions et de commentaires et soulignant au passage les idées directrices qui sous-tendent tout cet édifice. Quel dommage qu'on ne puisse le reproduire ici ! Nous citerons un seul chiffre extrait de sa récapitulation qui résume l'ensemble : cette année 2018 a vu 581 participations à l'ensemble de nos activités culturelles. Pour conclure elle appelle l'assemblée à manifester par ses applaudissements toute la reconnaissance qu'elle dit devoir aux membres du Bureau, le président appelant alors chacun de ses membres à se lever pour un hommage collectif, soulignant que sans ces formidables investissements personnels dans l'organisation des activités culturelles Jacques et lui seraient bien en peine, quoi que dise avec tant de gentillesse Gisèle les concernant, de mettre en place tout ce qui est proposé. C'est un vrai et beau moment d'émotion qui passe sur l'assistance et ne peut qu'étreindre le cœur des « nommés » !

Certaines entités manifestement maléfiques s'étant évertuées à perturber depuis le début le bon déroulement des diaporamas précédents -en vain car Jacques, plongeant et replongeant sous la console abritant les prises et les connexions, jonglant avec les souris, télécommandes, clés USB des deux PC, révélant là ses talents de dompteur informatique, ne leur laissait aucune chance de sabotage-, c'est avec une honteuse satisfaction que le président se réjouit ensuite de présenter « à l'ancienne », sans risque, son rapport d'activités d'utilité publique, les « ARUP ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE

*Présenté par le président de la section de
l'Isère Jean-Cyr Meurant*

On aborde donc ensuite le rapport des activités de notre section telles qu'elles peuvent être considérées comme étant d'utilité publique par nos statuts, selon le décret du 26 septembre 1968.

En résumant, prévient le président, pour ne pas infliger à l'assistance une nouvelle lecture des deux bulletins de 2018, où tout est détaillé (les palmarès, les comptes rendus...) et sans redire ce qu'il a exposé au Vice-Président Patrick Curtaud en début de séance.

- Les concours de langue française (concours nationaux et départementaux, avec les 3 options) :

L'an dernier ici même on pouvait dire, à propos de l'année 2017 « Jamais encore nous n'avons connu de tels résultats » ; eh bien grâce aux relais constants du Cabinet de la Directrice académique, des inspecteurs des circonscriptions, des directeurs d'école et des chefs d'établissement et à l'implication des professeurs (et... sans aucun doute aux prédictions de Malherbe : « Et les fruits passeront la promesse des fleurs »), nous avons encore progressé en 2018, comme évoqué tout-à-l'heure brièvement : 612 participations, 83 présélections, 25 prix et accessits départementaux, et surtout, donc, trois seconds prix nationaux et un premier accessit national.

- Pour les bourses universitaires : 21 bourses nationales ont été attribuées à 9 sections ; notre section a été la seule à obtenir 4 bourses nationales.

- A côté de cela, rappelle le président, nous avons mis en place un **concours des Jeunes Talents de la musique**. (dont Gisèle a parlé, évoquant notre insatisfaction). Pour des raisons qui nous échappent mais auxquelles nous nous évertuons à remédier, nous n'avons pu attribuer que trois prix (violoncelle et piano). Il avait été envisagé de faire coïncider le concours 2019 avec le programme de l'Ancien Prieuré de Chirens ; pour une raison de date cela n'a pas été possible, on espère que ce le sera en 2020 et le président remercie notre ami Robert Né de son engagement dans cette opération.

Pour terminer :

- Notre **concours d'éloquence** : les candidats se font rares.... Pour 2019 on table sur la réforme du bac... et on a changé sa forme pour donner plus de latitude aux candidats (et se rapprocher du nouveau concours national d'expression orale -qui a un public moins ciblé).

- Notre **concours d'arts visuels** : suspendu faute de moyens.

- Enfin les autres concours natio-

naux dont nous sommes simplement les relais :

Le concours Imagin'Action : une candidature en 2018 (pas de nouvelles), une pour 2019.

Les concours d'Histoire (Prix Alice Berthet) , de géographie (Prix Alice Griotier-Jean Sarraméa), de citoyenneté européenne (« Nous l'Europe ») : pas de candidats.

Le concours d'arts graphiques (Prix Gaston Vignot) : idem.

La Bourse Raymond Berthier (pour les conservatoires à rayonnement régional) : le président n'a pas eu de proposition du conservatoire régional de Grenoble, malgré ses appels à participation datant déjà de trois ou quatre ans.

Voilà donc pour nos « ARUP ».

RAPPORT FINANCIER

Présenté par le trésorier de la section Jacques Praspe

Enfin l'on se penche sur le rapport financier de l'année 2018, présenté comme toujours avec beaucoup de précision et de clarté par notre trésorier Jacques, au moyen d'un diaporama des plus explicites (là, miracle, pas de panne!). Hélas encore une fois, on ne peut le reproduire tel quel ici, il faudra donc se contenter de la version « papier » jointe à ce bilan.

Jacques nous détaille chaque partie, explicite chaque poste, appelle les participants à l'interroger. Pour les produits, il précise comment se répartissent les dons de nos adhérents, entre dons dédiés par eux « au national » (754€) et dons dédiés directement à la section (195€), apportant tous éclaircissements nécessaires sur l'apport de nos sympathisants, rappelle au passage comment sont établis par le siège les reçus fiscaux, explique comment sont traités les éventuels bénéfices venant des activités culturelles, par remboursements aux intéressés sur leur demande ou par réinvestissement avec leur accord. A noter, toujours dans les « produits », que la somme de 1203.30€ est en fait le remboursement d'une avance consentie au président de la section pour les frais correspondant aux convocations du président national -et elles seules, du type congrès, conférences des présidents-, qui ont fait l'objet d'un abandon de dette au profit de l'Association et ont donc

donné lieu à l'établissement d'un reçu fiscal par le trésorier national permettant au « bénéficiaire » de déclarer la somme retenue à l'administration fiscale et d'obtenir l'année suivante une réduction d'impôt (à hauteur de 66 % de la dépense effective, selon le principe habituel). Le président précise que ce processus a déjà été expliqué ici même, lorsque les remboursements effectués par l'AMOPA nationale ont été supprimés et que, depuis, ces dispositions figurent très clairement dans le règlement intérieur actualisé de la section de l'Isère, dont il vient d'envoyer la dernière version à Paris il y a quelques semaines, après la dernière réunion du Bureau de la section ; lorsque ce nouveau règlement aura été approuvé par le Conseil d'administration (un premier « contrôle de légalité » ayant déjà eu lieu en amont), il pourra être soumis à l'assemblée générale de la section. Quant au virement depuis le livret B, il s'agit, explique Jacques, du montant de l'aide que nous avons choisi d'attribuer à nos candidats boursiers universitaires en 2018. Pour ce qui est des dépenses, on relèvera les frais totalement imprévus de l'impression du dernier bulletin, comme cela a été évoqué par le président dans son rapport moral à propos de notre « rayonnement », et l'on constatera nos dépenses liées à nos « ARUP » : au 31 décembre, pour ces dernières, total des charges 5671,95€, total des produits 1413,00€, donc un solde - 4258,95€.

Aucune question n'étant posée, Jacques donne la parole à notre vérificateur des comptes, Jean Passaro, lequel, après avoir contrôlé au centime près l'exactitude de tous les comptes figurant au bilan, atteste l'authenticité et la sincérité de ce bilan et appelle l'assemblée à donner quitus au trésorier pour sa gestion, en émettant auprès du président le vœu que, pour ce travail de trésorier et tout ce qu'il représente comme tâches, Jacques soit de nouveau applaudi chaleureusement par l'assemblée : ledit président n'a pas le temps d'afficher sa moue dubitative, voire réprobatrice que déjà tous acclament à l'unisson notre bienheureux trésorier ! C'est pour le président Jean-Cyr l'occasion de dire non seulement à quel point il est heureux d'avoir Jacques à ses côtés, sans cesse, quoi qu'il advienne, et d'être entouré de l'aide et

du soutien sans faille des membres du Bureau [NDLR : et du Comité consultatif, ainsi que le veulent dorénavant les statuts], mais aussi que, au fil de toutes ces dernières années, des liens sincères, d'une amitié très profonde se sont tissés entre les dix membres de ce collectif. Cette déclaration, on s'en douta peut-être, n'est pas sans susciter l'émotion enthousiaste de l'assemblée.

Les interventions, ensuite, de Jean Passaro, de Jacques Page, d'Alain Mistral, de Joël Devanciard, toutes empreintes de la plus extrême pertinence, vont amener à se pencher sur ce qui est finalement, dans les difficultés financières évoquées par le président et notamment à propos de l'affaire du FADVA, au cœur du problème : notre « statut » de « section » d'une association nationale, sollicitant des aides auprès de la collectivité et de l'Administration départementales. Et cela même s'il est reconnu que ce que nous faisons aurait légitimement, officiellement sa place dans une politique culturelle départementale, exemples donnés à l'appui par le président Jean-Cyr Meurant, qui a été reçu à ce sujet l'an dernier, à sa demande, par la Direction de la Culture et du Patrimoine. Comprenant le souci exprimé au sein de cette assemblée, il souhaite bien préciser les choses (pour cette année 2018), pour que chacun ait une vue claire de la situation.

Quelles ont été les aides de la collectivité territoriale cette année ?

Pour l'ensemble des trois concours nationaux et départementaux de langue française (Expression écrite, Jeune Poésie, Jeune Nouvelle), notre concours départemental d'éloquence, notre concours départemental d'arts visuels, il a sollicité le Département pour un montant (descriptif et budget détaillés et précis à l'appui) de 2500€. Cette demande a été présentée au titre des « Initiatives locales », après bien des échanges à ce sujet avec le cabinet du Président Barbier et après la rencontre à la DCP dont on vient de parler, où l'on est convenu finalement de continuer à présenter les demandes concernant ces concours à ce titre, nonobstant leur couverture départementale, la demande relative au concours Jeunes Talents de la Musique (couvrant, elle, une aire territorialisée) étant présentée à la DCP.

BILAN FINANCIER 2018						
DEPENSES			PRODUITS			
		Report			Report	Différence
Chèque non encaissé 2017		1325,00	Relève au 1er janvier 2018		3978,86	
1 - FONCTIONNEMENT						
Fournitures bureau	631,76					
Affranchissement	667,06		Rb affranchissement	330,92	330,92	
Location salle	105,00					
Bulletin (réalisation)	670,80					
Bulletin (distribution)	715,57					
Site web	47,76					
Abonnement	22,22					
Frais financier	263,40					
	3124,57	3124,57				
2 - COTISATIONS - ABONNEMENTS REVUE NATIONALE						
Cotisations	7181,00		Cotisations	7181,00		
Abonnement revue	2088,00		Abonnement revue	2088,00		
Dons dédiés (national)	754,00		Dons dédiés (national)	754,00		
QP symp. (10x36)	360,00		Symp. Cotisations (30x37)	1110,00		
Abonnement revue symp	120,00		Abonnement revue symp	120,00		
				11253,00	11253,00	
Envoyé au Siège	10503,00	10503,00	QP reçue du siège	3171,00	3171,00	
3 - ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE (AURIP)						
Concours DILF	1790,00		Subventions	1000,00		
Remise des prix	67,95		Dons dédiés (section)	195,00		
Frais de promotion	235,68		Dons dédiés (symp)	218,00		
Bourses Ens. Sup.	2500,00					
Jeunes talents Musique	1078,32					
	5671,95	5671,95		1413,00	1413,00	
4 - SORTIES ET VOYAGES						
Musées	1055,00		Musées	1420,00		365,00
Conférences Musée	1910,00		Conférences Musée	2060,00		150,00
Saint-Etienne	3018,00		Saint-Etienne	3120,00		102,00
Suisse	2423,40		Suisse	2380,00		43,4 (-)
Maurienne	2678,50		Maurienne	2604,00		74,5 (-)
Romans (annulé)	570,00		Romans (annulé)	570,00		
Berlioz	1045,00		Berlioz	1045,00		
Orient à Grenoble	1220,00		Orient à Grenoble	1230,00		10,00
5 décembre	2126,30		5 décembre	2205,00		78,70
Franche-Comté	26146,10		Franche-Comté	26492,00		345,90
Portugal (pourboires)	864,00		Portugal (pourboires)	1131,00		267,00
Crète 2019 (acompte)	7278,00		Crète 2019 (acompte)	7278,00		
	50334,30	50334,30		51535,00	51535,00	

Pour cet ensemble langue française, éloquence, arts visuels, chiffré donc à 2500€ (en plus de notre propre participation), nous avons reçu une aide de 500€ (dont nous avons vivement remercié les deux conseillers du canton à l'origine de ce soutien), mais bien sûr nous avons dû annuler toutes les dépenses envisagées pour éloquence et arts visuels (et suspendu ces concours) et pris en charge, outre ce qui était prévu, tout le reste, moins les 500€ alloués. La situation était très critique, puisqu'en plus nous financions la totalité des bourses universitaires (les 2500€ dont on a parlé). Il y a quelques années, pour les seuls concours de langue française (hors éloquence) et le concours d'arts visuels nous avions une aide de 2000€. Le président a jugé légitime d'alerter en août le Président Jean-Pierre Barbier. Ici le président évoque « un cadeau de Noël, tout-à-fait inattendu » : deux élus -inconnus du prési-

sident- ayant eu vent de nos difficultés se sont spontanément proposés pour nous aider et nous ont demandé de leur faire parvenir des précisions. Le président a donc rédigé à leur intention un dossier de 80 pages, résumant l'historique de la situation, à la suite de quoi nous avons eu la surprise de recevoir de leur part 500€. Ce qui porte donc le total à 1000€ (cf le bilan présenté) -sans d'ailleurs que nous ayons reçu du Département une notification officielle.

Pour le concours de musique, c'est donc à la DCP que la demande (1500€) a été présentée ; nous avons reçu une notification de subvention de 1000€ cet été, mais elle n'a toujours pas été versée, malgré toutes les pièces justificatives transmises le 16 août.

Le président espère que les choses sont maintenant bien claires pour tout le monde.

En tout cas pour l'an prochain, on ne comptera que sur nous-mêmes,

au prix de la suppression des bourses universitaires.

Les trois rapports : moral, d'activités associatives, d'activités d'utilité publique en faveur de la jeunesse, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité

Le rapport financier, mis aux voix, est adopté à l'unanimité

Le président remercie les membres de l'assemblée de leur confiance.

Mais l'heure est venue de poursuivre ces débats -et de parler d'autre chose aussi- devant le buffet dressé par notre traiteur dans la salle Berlioz voisine, sorte d'antichambre de l'Hémicycle, et de porter en tout cas des toasts à la vigoureuse santé de l'AMOPA, de l'AMOPA de l'Isère... et à celle de ses bénévoles, dans un climat de chaude amitié.

5 - MANIFESTATIONS						
Assemblée générale	905,00					
Réunions amicales	77,15					
Cérémonies	220,00					
Repas annuel	1505,00		Repas annuel	1505,00		
Frais de mission	519,77		Frais de mission	1203,30		
	3226,92	3226,92		2708,30	2708,30	
6 - LIVRET B						
			Virement du livret B		2500,00	
7 - TOTAL DES OPERATIONS SUR CCP						
		74185,74			76890,08	
			Sur CCP au 31/12/2018		2704,34	
Chèque non décaissé		10,00				
			Situation réelle		2694,34	
8 - OPERATIONS SUR LIVRET B						
Solde 10 janvier 2018				15689,97		
21/02/2018 - Retrait	2500,00			13189,97		
Intérêts 2018	13,50			13,50		
Au 31 décembre 2018				13203,47		
TRESORERIE DISPONIBLE AU 1er janvier 2019						
			CCP		2694,34	
			Livret B		13203,47	
					15897,81	

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret no 2018-765 du 29 août 2018 relatif à l'ordre des Palmes académiques

NOR : MENB1816066D

Publics concernés : autorités habilitées à proposer des candidatures dans l'ordre des Palmes académiques; membres de l'ordre des Palmes académiques.

Objet : réforme de l'ordre des Palmes académiques.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication, ses dispositions s'appliquent aux candidatures présentées au titre de la promotion du 1er janvier 2019.

Notice : le décret réforme l'ordre des Palmes académiques en cohérence avec la réforme des ordres nationaux menée par le Président de la République et consistant à réduire les effectifs de récipiendaires et à promouvoir un strict respect des critères d'attribution. Les possibilités de nominations et promotions annuelles dans l'ordre des Palmes académiques sont abaissées de 45 % au total; est également créé un contingent spécial pour les étrangers ne relevant pas des personnels du ministère chargé de l'éducation nationale. Le texte précise par ailleurs les modalités de remise de décoration.

Références : le code de l'éducation modifié par le présent décret peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,
Vu le code de l'éducation ;
Vu l'avis du conseil de l'ordre des Palmes académiques en date du 12 juin 2018 ;
Vu l'avis du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 6 juillet 2018,

Décète :

Art. 1er. – Les dispositions de l'article D. 911-66 sont complétées par deux alinéas ainsi rédigés :

« La décoration correspondant au grade peut être portée dès la signature du décret de nomination ou de promotion.

« Une remise de décoration peut toutefois être organisée et se dérouler dans un lieu public ou privé, au cours d'une cérémonie officielle ou dans un cercle restreint, avec la dignité qu'exige le prestige de l'ordre. Celle-ci est présidée par un membre de l'ordre des Palmes académiques, titulaire d'un grade au moins égal à celui du récipiendaire, ou par une personne titulaire des fonctions dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale. La remise de décoration est faite par le président qui appelle le récipiendaire par son nom et lui remet l'insigne en disant: "Au nom du ministre de l'éducation nationale, nous vous faisons chevalier (ou officier ou commandeur) dans l'ordre des Palmes académiques."»

Art. 2. – L'article D. 911-67 est remplacé par les dispositions suivantes:

« Art. D. 911-67. – Les nominations et promotions dans l'ordre des Palmes académiques sont prononcées dans la limite d'un contingent annuel de 4 547 chevaliers, 1 523 officiers et 280 commandeurs, soit un contingent global annuel de 6 350.

« Des arrêtés du ministre chargé de l'éducation nationale fixent la répartition de ce contingent par académie et par département.

« Les décorations attribuées aux membres de droit mentionnés aux articles D. 911-69 et D. 911-72 ne sont pas imputées sur ce contingent global annuel.»

Art. 3. – La dernière phrase de l'article D. 911-71 est remplacée par la phrase suivante :

« Les décorations attribuées à ce titre relèvent d'un contingent propre qui ne doit pas, annuellement et tous grades confondus, être supérieur à 5 % du contingent global annuel fixé à l'article D. 911-67.»

Art. 4. – Après le premier alinéa de l'article D. 971-2 et après le deuxième alinéa de l'article D. 973-2 et de l'article D. 974-2, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Les articles D. 911-66, D. 911-67 et D. 911-71 sont applicables dans leur rédaction résultant du décret no 2018- 765 du 29 août 2018 relatif à l'ordre des Palmes académiques.»

Art. 5. – Le ministre de l'éducation nationale et la ministre des outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 29 août 2018.

EDOUARD PHILIPPE

Par le Premier ministre :
Le ministre de l'éducation nationale,
JEAN-MICHEL BLANQUER

La ministre des outre-mer,
ANNICK GIRARDIN

In memoriam Mireille Vinot

En ce beau jour ensoleillé mais tellement triste de vendredi 22 mars, nous étions, famille, amis, membres de l'AMOPA de l'Isère, en nombre immense pour accompagner Mireille dans son dernier voyage.

Le président de notre section a rendu hommage à notre amie.

« Mireille a été l'une des très rares sympathisantes de notre Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques, bien avant que ne fût créée dans nos statuts, à leur intention, une catégorie pour les accueillir aux côtés de nos adhérents.

Une sympathisante qui, de manière rarissime, peut-être unique dans les annales de l'AMOPA nationale, s'est impliquée non seulement dans la vie de sa section départementale, mais encore dans le fonctionnement de son Bureau, en devenant membre de celui-ci à part entière, proposant pendant des années des activités culturelles très importantes pour nous, les visites de musées en particulier. Je vous disais que Mireille était unique ; s'il m'est permis de vous faire sourire dans votre peine, alors je vous dirai que lorsque j'ai pris mes fonctions comme jeune secrétaire, en 2006, j'ai été un jour amené à lui envoyer un courriel. Mais je ne connaissais pas encore par cœur les adresses électroniques des uns et des autres, et j'ai tapé mireille.vinot@orange.fr ; en retour, j'ai reçu un message d'une dame me faisant part de son incompréhension totale. Entre Mireille et Vinot, il n'y avait pas de point ! Vous le voyez, il y avait donc deux Mireille Vinot en France, mais une Mireille unique pour nous.

Mireille, comme je l'ai vu très vite, était une personne très attachante, discrète et réservée, mais chaleureuse, et non dénuée d'humour, comme je pouvais le voir dans ses messages -et le constater aussi sur de malicieux sourires. Ainsi, je me souviens d'un message où elle me souhaitait (un 23 juin) « une bonne demi-fête » ; ou encore quand elle s'était instituée finalement cèlerièrre de notre Bureau, nous écrivant qu'elle « avait recensé le matériel de l'AMOPA dont elle avait la garde afin qu'on ne fasse pas trop de stock : 60 serviettes (violettes bien sûr) et, entre autres dans son inventaire... 72 flûtes à champagne, sans tenir compte de celles détenues par Jean-Cyr ». Quelle image allez-vous avoir de l'AMOPA ! Je crois qu'elle était heureuse avec nous, ainsi qu'en témoignent les vœux qu'elle ne manquait pas de nous envoyer à chaque Nouvel An, en plus de nos soirées d'échange de vœux, des vœux, écrivait-elle, « pour que nous puissions tous nous retrouver régulièrement, entre amis ».

Non seulement elle nous préparait des visites de musées, mais elle rédigeait aussi des comptes rendus pour notre bulletin, n'omettant jamais de me dire, quand elle n'avait pas, comme nous tous -ou presque- « des problèmes d'ordinateur » : « Vous en ferez ce que vous voudrez », avec une vraie humilité.

Lorsqu'elle a dû se mettre un peu en retrait, pour ses ennuis de santé qui devenaient préoccupants, elle ne manquait pas non plus de m'écrire qu'elle « restait auprès de nous ». Et puis elle a pu venir nous retrouver, et nous ne sommes jamais quittés.

Mais les soucis de santé se sont manifestés de plus en plus durement, ce qui, Mireille, ne vous empêchait pas de sourire, nous assurant que vous alliez bien.

Je ne porte pas de rouge, mais en l'honneur de notre amie, je porte la couleur d'un Ordre, la Légion violette comme on l'appelle parfois, où elle aurait eu toute sa place, d'une Association, l'AMOPA, où elle avait toute sa place, je rends ainsi hommage, je l'espère, à une personne qui s'est investie à nos côtés, partageant nos idéaux et nos valeurs, et faisant vivre avec nous l'AMOPA de l'Isère.

Mireille, chère amie, je suis ici porteur de tous nos souhaits les plus affectueux de bon voyage, vous qui aimiez tant voyager, jusque dans des pays très lointains. Puisse ce dernier voyage être pour vous celui de l'ultime et reconfortante sérénité.

J'ai dit que je ne portais pas de rouge, et pourquoi. Je voudrais vous dire quelque chose à propos peut-être de ce rouge, mais je m'avance peut-être, n'ayant aucune certitude à cet égard. Lors d'un de nos voyages dans le sud, Mireille avait rédigé des comptes rendus de nos visites à Avignon et à Arles. Comme d'habitude, elle m'avait dit que je pouvais « en faire ce que je voudrais », ce dont je me serais bien gardé, car le contenu était bien sûr des plus intéressants. Mais je lui avais proposé d'inclure un petit poème de Jean-Paul Toulet, évoquant ces Champs-Élysées ; apparemment cela lui avait plu, et je voudrais vous le lire :

Dans Arles, où sont les Aliscams,
Quand l'ombre est rouge, sous les roses,
Et clair le temps,
Prends garde à la douceur des choses.
Lorsque tu sens battre sans cause
Ton cœur trop lourd
Et que se taisent les colombes :
Parle tout bas, si c'est d'amour,
Au bord des tombes. »

Directeur de publication : Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA
Rédacteur en chef : Jean-Cyr MEURANT, Président de la section Isère
Maquette et mise en page : Gilbert COTTIN
Impression : Rectorat de Grenoble
N° ISSN : 2272-0809

(Reconnue d'utilité publique par décret du 26 Septembre 1968)